

Au sommaire du n° 75

2

Michel Moine accusé de crime

La friperie de Faux-la-Montagne ré-ouvre ses portes Fête de la Montagne : appel à propositions États généraux du Post-urbain

pour Contribuables Associés Petite leçon de fiscalité locale (et bornés) 3

L'armée sur la Montagne

4 ro

nquêtes « Reprise de terre » Rencontre avec le groupe d'el 9

Truffy: la coupe de trop

et d'essences diversifiés Aller vers une forêt d'âges

à Peyrelevade La Fourmilière, lieu associatif 9

ins nos vies et nos villages La Cavalcade : des chevaux da

À Chatain (Faux-la-Montagne)

5 années de fouilles sur une villa romaine

Les Limousins dans la Commune de Lyon (1870-1871) 4

Croquants et gilets jaunes même combat

15

À l'ouest, rien de nouveau... ailleurs non plus Un drapeau arc en ciel au fronton de ma mairie 16

Vassivière les flots!

En souvenir d'une « Juste »

À lire et à manger 2

Les chroniques d'exil et cycliste 19

Bloc-notes





JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES

Michel Moine accusé de crime

ans l'affaire des fausses délibérations à plus de 2 millions d'euros de Creuse grand sud, la cour d'appel de Limoges a rendu son arrêt le 27 mars, à propos des points que Michel Moine avait soulevés pour gagner du temps. Les magistrats ont jugé d'une part qu'il n'y avait pas lieu de transmettre ses questions prioritaires de constitutionnalité et d'autre part que l'accusation était criminelle : c'est bien de faux en écriture publique (puni de 10 à 15 ans de prison) dont le maire d'Aubusson est accusé.

Un juge d'instruction devrait être saisi pour préparer le procès devant la cour d'assises. Le 27 mars, M. Moine n'est pas venu à l'audience.



La friperie de Faux-la-Montagne ré-ouvre ses portes

Fermée depuis plus d'un an parce qu'elle changeait de local, puis pour cause de Covid, la friperie associative de Faux-la-Montagne, Folie Fripes, rouvre à partir du lundi 28 juin à 10h30. Elle inaugurera ce jour-là son nouveau local installé place de la Fontaine, dans l'ancien gîte d'étape communal. Elle sera ensuite ouverte tous les lundis matin de 10h30 à 12h30, jour de marché dans la commune. Pour s'habiller chic et économique! En savoir plus: https://fr-fr.facebook.com/soso23340/?ref=page_internal

Fête de la Montagne : appel à propositions

La fête de la Montagne limousine se prépare activement du côté de Gentioux-Pigerolles. C'est en effet dans cette commune creusoise que se déroulera, après l'interruption de 2020, la sixième édition de cette manifestation les 24, 25 et 26 septembre 2021. Débats, concerts, discussions, stands, animations, un marché de producteurs le dimanche matin, etc. Le programme s'élabore au fur et à mesure de réunions ouvertes à tous et à toutes. La prochaine aura lieu le samedi 19 juin à 15h à la mairie de Pigerolles. Vous y êtes les bienvenus.





Plus de 100 000 morts, une petite grippette... qu'ils disaient ! Le 22 janvier 2020, la mission COREB nationale, spécialisée dans le risque épidémique et biologique a publié ses recommandations sur l'épidémie de Covid-19 et qu'ont-ils fait ? RIEN. Macron, Philippe,

Buzyn, Véran et C, responsables ET coupables! Et puis v'la, pour détourner l'attention, ça recommence ! On nous renvoie les écrans de fumée habituels qui servent à détourner l'attention et à masquer la bêtise incommensurable de nos dirigeants! Après le coup du terroriste fantôme de l'ultra gauche à Tarnac, c'est le

tour de l'islamo-gauchiste, allez, continuez à débusquer l'ennemi intérieur!

Vous préférez quoi ? L'islamo-gauchiste imaginaire ou le capitalo-fasciste qui nous gouverne ? Car notre démocratie est en lambeaux, dirigé par un monarque omniscient qui s'appuie sur un comité scientifique sans aucune légitimité, car il a balayé tous les experts du monde médical, et d'un conseil de défense qui ne rend compte à personne!

Oui, il ya le feu à la maison! Mais le problème est que nous avons nommé des pyromanes à la caserne des pompiers! Augmenter le nombre de places en prison, diminuer les lits d'hôpitaux ; 10 000 policiers de plus, supprimer des enseignants ; acheter 175 000 munitions pour LBD et ne pas revaloriser le salaire des soignants... Cherchez l'erreur! Mais ne vous inquiétez pas, le nombre de milliardaires passe de 39 à 42 pour 510 milliards de dollars, dont le pag du labo qui produit le vaccin moderna! À qui profite le crime ?

Vive le capitalisme!

je ne sais même plus ce que je vais boire... un jus de fruit ?

m.bernard



Etats généraux du Post-urbain

ous vous annoncions dans notre dernier numéro la tenue probable d'états généraux du post-urbain fin mai sur le Plateau. Compte-tenu de la situation sanitaire ceux-ci ont été repoussés, a priori, aux 1er, 2 et 3 octobre 2021. Ils auront lieu à Nedde. 150 personnes y sont attendues pour réfléchir à des formes de vie plus écologiques, dans des ruralités ou des villes petites et moyennes. « Nous constatons, écrivent ses organisateurs, que la démesure des grandes villes est la cause première de l'épuisement des ressources naturelles, du dérèglement climatique, de l'effondrement de la biodiversité. Les grandes villes participent d'une part à l'industrialisation de l'agriculture, à l'accélération des rythmes de vie mais également à l'artificialisation des manières de vivre, à l'appauvrissement des liens sociaux et à la fabrique de désirs artificiels. La grande ville tue la vie (...) Nous pensons qu'il est devenu vital de réfléchir à une réorganisation spatiale du peuplement au profit de

milieux et cadres de vie à taille humaine et écologique : espaces ruraux, petits bourgs et hameaux, petites villes et villes moyennes. Ces espaces souvent plus ouverts, longtemps présentés comme en déclin, offrent des possibilités pour le ralentissement, le soin de la terre et la réhabilitation de certains savoir-faire dans des systèmes économiques mieux adaptés à un mode de vie meilleur et plus égalitaire. S'y développent, non sans quelques risques, des manières autres de vivre ensemble par la ré-interrogation de ses propres besoins au contact du vivant. » Partant de cette analyse, les organisateurs de ces états généraux ont lancé une enquête pour « mieux saisir les besoins et désirs qui motivent le départ des grandes villes ». Chacun peut y contibuer en remplissant un questionnaire accessible via le site https://www.post-urbain.org





Vous pouvez effectuer le réglement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte helloasso mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plateforme de financement participatif dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. https://www.helloasso.com - Paiement sécurisé.



| Trimestriel édité par l'association IPNS Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" qu |
|--|
| connaissent bien les associations, notre titr |
| décline différemment ses initiales dans chaqu |
| numéro. |

Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne Mise en page graphique : Michel Bernard Illustrations: Michel Bernard et Philippe Gady

Imprimerie: Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert Commission paritaire: 1022 G 81 797 - ISSN: 1635-0278

http://journal-ipns.org

| | • |
|--|---|
| | |
| | |
| | |
| | |

Petite leçon de fiscalité locale pour Contribuables Associés (et bornés)

Ah! Ces communes dépensières qui ne savent pas gérer et qui augmentent sans cesse les impôts! Regardez ce qui se passe à Faux-la-Montagne que les Contribuables Associés dotent d'un piteux 2/20 dans leur Argus des communes... Décryptage d'un Argus en réalité purement idéologique.

onnaissez vous les Contribuables Associés ?
Non ? Bon, d'accord, vous ne perdez rien. Mais c'est toujours intéressant d'aller voir la prose que produisent ces tenants de la défense à tout prix du contribuable. Pour donner une idée de leur positionnement, un de leurs slogans est : « l'État arrose les banlieues, nous récoltons les impôts » avec comme explication de texte : « Territoires perdus. Plutôt que de restaurer l'ordre, l'État a préféré laisser la racaille et les trafiquants prendre le contrôle de cités où les forces de l'ordre ne vont plus. Pour laisser le pouvoir aux islamistes demain ? »

Un Argus des communes

Au-delà de ce positionnement bien caricatural, cette organisation a décidé de se lancer dans la notation des communes en mettant en ligne un Argus des communes. Quand on le dit comme cela, un Argus des communes, ça paraît sérieux et leur présentation revendique une objectivité totale puisque, comme ils le précisent « les données sources sont publiques, obtenues à partir du site fournissant des détails des comptes administratifs des communes. Ce site est publié par les services de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances. » Donc à priori pas de manipulation possible, n'est-ce pas ? Et l'objectif de réduction des dépenses publiques que poursuit cette

organisation doit résonner de manière très positive dans le cœur de toutes celles et ceux qui s'entendent répéter à longueur de média que les collectivités publiques dépensent trop et que nous payons trop d'impôts. Comme ils le disent sur leur site : « L'Argus des communes est un outil d'information des citoyens sur les performances de gestion de la commune où il vit [sic]. Fidèle

à l'objectif privilégié des Contribuables Associés, réduire autant que possible les dépenses publiques pour réduire les impôts, les informations clés de l'Argus sont une note de dépense de la commune. Cette année s'ajoutent des informations sur la fiscalité de l'ensemble commune plus groupement de communes, une première évaluation qui a vocation à être développée dans le futur, compte-tenu du poids des groupements de communes. »

Vilains canards et belles colombes

Voilà, voilà. Donc dépenser c'est pas bien, économiser c'est bien, et les communes qui ont beaucoup de dépenses par habitant sont des vilains canards contrairement à celles vertueuses et économes qui dépensent le moins possible et qui sont de belles colombes. Du coup, on est allé jeter un coup d'oeil sur la note de notre commune de Fauxla-Montagne, histoire de voir si on était bon ou mauvais. Aïe, non seulement on est mauvais mais on est même très mauvais : avec une note de 2/20 on se retrouve dans le peloton des 10 % des communes les moins bien gérées ! Honte sur nous! J'en connais quelques-un-e-s qui diront « Vous voyez bien, c'est une bande d'incapables ». Et c'est bien vrai que nos dépenses de fonctionnement prises en compte (ce sont celles de l'année 2019) se montent à 561 000 € soit 1 339 € par habitant, soit plus du double de la dépense moyenne par habitants de notre strate (les communes équivalentes en population) qui est de 635 euros. Bon, déjà on pourrait dire OK, il y a des dépenses (sans même se poser la question de ce à quoi elles servent, ce

qui est un autre débat), mais il y a aussi des recettes. Alors voyons un peu quand on rapproche les deux ce qui passe. Tiens, là on constate que nous avons un résultat comptable recettes - dépenses de + 101 000 €, soit 241 € par habitant à rapprocher du résultat moyen par habitant pour une commune de notre strate qui est de ... 156 € par habitant. Mais alors du point de vue strictement comptable on serait pas si mauvais, on serait même plutôt très bon? Oui, oui, me dira le contribuable associé de service, mais si vous avez des recettes importantes c'est parce que vous pompez le pauvre contribuable. Allez, on va plaider coupable sur le seul impôt local sur lequel on a encore notre mot à dire : le foncier bâti. C'est une partie de l'impôt local que paient les propriétaires habitants. C'est vrai que nous avons un taux de 17,36 % alors que la moyenne de la strate est à 13,65 %. Mais quand on calcule la part des impôts locaux par rapport au montant total des ressources de la commune et qu'on le compare à notre strate on s'aperçoit qu'on est là encore bien meilleur puisque nous en sommes à 27 % alors que la part des impôts locaux dans les recettes pour la moyenne de la strate dépasse les 35 %.

Dette

Nos Contribuables Associés

ne se posent pas la question

de ce qu'est une bonne gestion

municipale, mais restent

définitivement accrochés à leur

leitmotiv : « Toute dépense

publique est foncièrement

mauvaise »

Enfin, dernier critère pris en compte par nos adorables Contribuables Associés, celui de la dette de la commune. Rappelons d'abord que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, une collectivité locale ne peut pas s'endetter pour

financer son fonctionnement; ça, il n'y a que l'État qui peut le faire. L'endettement de la commune sera donc toujours lié au financement de ses investissements (sauf quand il y a eu des manipulations dans les présentations comptables, mais c'est une autre question). Par ailleurs elle doit dégager annuellement assez d'excédent de son fonctionnement pour pouvoir rembourser l'annuité de

capital des emprunts déjà effectués les années précédentes (dit autrement, une commune ne peut pas emprunter pour rembourser des emprunts déjà contractés).

Alors que disent nos Contribuables associés ? Tiens ?! Ils constatent que notre dette a baissé puisqu'elle est passée de I 006 000 € en 2014 à 865 000 € en 2019. Pourtant





ils ne nous en félicitent même pas! Et ils n'en tiennent pas compte dans leur note qui, rappelons-le, ne prend en compte que les dépenses de fonctionnement. Peu importe d'ailleurs, on voit bien que leur manière d'analyser les chiffres est particulièrement biaisée et partisane. Aveuglés par leur idéologie ultra-libérale, ils ne se posent aucune question sur ce qu'est une bonne gestion municipale, mais restent définitivement accrochés à leur leitmotiv, comme une bernacle accrochée à son rocher ou un journaliste économique à sa chronique journalière dans un média: « Toute dépense publique est foncièrement mauvaise ».

Alain Détolle, conseiller municipal de Faux-la-Montagne

« Dépense » ou « Investissement »?

Quand une commune comme Faux-la-Montagne développe un service d'accueil de « touristes », ce n'est pas pour en retirer directement des dividendes. L'accueil dans nos gîtes communaux et dans le camping municipal sert d'une part à soutenir l'activité économique des acteurs privés lucratifs ou non lucratifs locaux (bar-restaurant, biscuiterie, épicerie, boulangerie, pharmacie, etc.) mais aussi à consolider et développer un « bien vivre » sur notre territoire en permettant que les activités culturelles qui s'y développent puissent trouver un public plus large et que les personnes qui passent par Faux aient envie d'y revenir et même de s'y installer. Quand la commune reprend la gestion de la station-service que la communauté de communes ne voulait plus gérer parce que les sous-traitants privés n'y trouvaient plus leur compte, ce n'est évidemment pas pour produire des excédents mais bien pour assurer un service de proximité pour l'ensemble des habitants et conforter les activités économiques locales. Même remarque pour l'agence postale dont la commune a pris la gestion alors que La

Poste estimait que ce service n'était plus « rentable ». On peut d'ailleurs examiner l'ensemble des services que prend en charge la commune de ce point de vue : ils s'inscrivent dans le cadre d'un développement de l'intérêt général. Bien entendu, cela ne se fait pas n'importe comment. Leur gestion est encadrée par la règlementation publique qui, en théorie, évite que les collectivités fassent n'importe quoi (règle de l'interdiction des déséquilibres des comptes de gestion). Il y va aussi de notre développement à long terme : si nous ne sommes pas capables de gérer de manière équilibrée l'ensemble de ces services, le développement humain de notre commune serait mis en péril. Alors, que veut dire le mot « dépense » dans ce contexte ? On peut, de manière légitime, préférer ici le mot « investissement » dans la mesure où toutes ces activités servent à la fois à procurer un service immédiat tout en confortant l'avenir. On est loin de l'idée de dépense telle que la propose une économie libérale qui n'y voit qu'une diminution de ses profits immédiats.



C'est une possibilité. Envisagée avec joie. Avec un peu de vertige aussi... L'armée dont il s'agit ici a déposé les fusils il y a bien long-temps. Elle lutte désormais avec les cœurs, les bras, les rêves et les espoirs de toutes les femmes, hommes, autres, toutes les multiples et courageuses singularités qui la constituent. C'est l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), dont le commandement général, et le Comité clandestin révolutionnaire indigène, ont annoncé en octobre dernier dans un communiqué titré *Une montagne* en haute mer, qu'au printemps 2021, une délégation quitterait le Mexique pour parcourir le monde, avec pour première destination le continent européen. Et peut-être une escale sur la Montagne limousine...

ette invasion déclarée est largement consentie et espérée par les « réseaux de résistance et de rébellion, les personnes honnêtes qui résistent dans tous les coins de la planète » (1). Aux côtés de très nombreux territoires, collectifs, et organisations de toute l'Europe d'« en bas à gauche », une invitation a été faite à la délégation à venir sur la Montagne limousine. Si la visite de nos compañeros, compañeras, compañeroas, est incertaine, certaines s'activent ici depuis plusieurs mois à préparer ces possibles rencontres et à accompagner ce voyage, un voyage « à la recherche de ce qui nous rend égaux » (1).

Ce qui nous rend égaux ? D'abord : Nous sommes en vie, sur Terre, et sous les étoiles. Ensuite : Nos vies, la Terre, et jusqu'aux étoiles, sont menacées de destruction et dévastées par un même ennemi, le capitalisme.

Insoumis Zapatistes

De l'autre côté de l'océan, le peuple de racine maya, en résistance dans les montagnes du Chiapas, peuple zapatiste insurgé et rebelle, ne s'est pas soumis. Pas plus aux conquistadors, aux princes et marchands qui pour s'enrichir ont répandu la terreur, la maladie, la mort sur « le nouveau monde », qu'aux princes et marchands du monde moderne qui, après avoir découvert la totalité de la planète, sont toujours animés par la seule soif de profit et continuent de semer la terreur, la maladie, la mort.

Le premier janvier 1994, dans le Sud-est mexicain, l'Armée zapatiste de libération nationale est descendue des montagnes pour dire : « Ya Basta! », « Ça suffit! ». Depuis ce jour, malgré les menaces, les attaques et les assassinats perpétrés par l'État fédéral mexicain, les paramilitaires, les narcotrafiquants, les industriels et les financiers, les communautés zapatistes n'ont cessé de résister et de lutter. Elles se sont organisées de manière autonome en partageant le travail et les fruits de la terre, les connaissances et les apprentissages, les arts et les sciences, l'éducation, la santé, la justice. Elles n'ont cessé de se renforcer, de s'élargir, d'écouter, d'apprendre et de construire. Elles n'ont cessé de faire grandir la résistance et la rébellion, d'encourager les réseaux de solidarité nationaux et internationaux. Elles n'ont cessé de s'adresser à tous les mondes du monde. Parce

qu'« un rêve qui n'englobe pas le monde entier est un petit rêve ». (2)

Un voyage en sens inverse

Cinq siècles après la soi-disant « conquête » d'un continent baptisé par ses colonisateurs « Amérique », le voyage se fait donc en sens inverse... Tout recommencer, tout retourner et tout reprendre à l'envers, pour mettre à l'endroit ce monde qui marche sur la tête, qui marche sur nos corps et nos cœurs, tanguer sur les mers pour pouvoir nous tenir debout, opérer un tour complet sur nous-mêmes, faire ce

mouvement dont le point de retour coïncide avec le point de départ : la révolution.

Nous voici au printemps 2021. L'invasion a commencé. L'escadron 421, composé de 4 femmes, 2 hommes, et d'I autre, est l'avant-poste et navigue actuellement sur les vagues de l'océan Atlantique à bord du bateau *La Montaña*. L'accostage est envisagé pour la mi-juin dans le port de Vigo, province autonome de Galice, Espagne. Cette autre, une personne transgenre, sera la première de l'équipage à débarquer, signifiant ainsi qu'il est temps d'en finir avec les catégories de sexe et de genre, conçues par et pour le



système hétéro-patriarcal-capitaliste.

Elle dira: « Au nom des femmes, des enfants, des hommes, des anciens et, bien sûr, des zapatistes autres, je déclare que le nom de cette terre, que ses naturels appellent aujourd'hui "Europe", s'appellera désormais: SLUMIL K'AJXEMK'OP, ce qui signifie "Terre insoumise", ou "Terre qui ne se résigne pas, qui ne défaille pas". Et c'est ainsi qu'elle sera connue des habitants et des étrangers tant qu'il y aura ici quelqu'un qui n'abandonnera pas, qui ne se vendra pas et qui ne capitulera pas. » (3)

Les femmes au premier plan

Si certains continuent de penser que la lutte féministe est une lutte secondaire, les zapatistes la placent au premier plan de leurs discours et de leurs pratiques. Une montagne en haute mer et tous les communiqués qui ont suivi font une large place aux violences et aux injustices imposées aux femmes, désignant la domination sexiste comme un mécanisme premier et essentiel de la domination capitaliste. Le communiqué d'octobre indique que « les délégations zapatistes seront formées majoritairement par des femmes. Pas seulement parce que de cette manière elles veulent rendre l'embrassade qu'elles ont reçue durant les rencontres internationales antérieures. Aussi, et surtout, pour que les hommes zapatistes, nous faisions clairement savoir que nous sommes ce que nous sommes, et que nous ne sommes pas ce que nous ne sommes pas, grâce à elles, pour elles, et avec elles. » Il est attendu que la force de ces positions soit comprise par tous les « visages pâles hétéropatriarcaux » (3) qui considèrent encore aujourd'hui que les femmes sont une minorité, et que leur lutte est accessoire, au mieux subsidiaire.

La violence et l'injustice des rapports entre les genres, tant dans les structures coloniales et modernes que dans les communautés indigènes traditionnelles, ont conduit l'EZLN à placer au premier plan de sa lutte la question de la domination patriarcale et, dans un Mexique mutilé par les féminicides, les zones zapatistes se distinguent aujourd'hui sans conteste du reste du pays. Ceci est le fruit d'un travail politique et culturel mené sans relâche, depuis la Loi révolutionnaire des femmes de 1993, jusqu'aux Rencontres internationales de femmes qui luttent de ces dernières années réunissant des milliers de femmes de tous les continents venues partager leurs douleurs, leurs révoltes, leurs combats, leurs espoirs et leurs rêves.

Celles qui invitent

En écho aux luttes des zapatistes, ce sont ici des femmes qui se sont réunies pour envisager une rencontre avec la délégation sur la Montagne limousine et qui lui ont adressé une invitation. Comme l'a dit l'une d'entre elles : « Nous ne pouvions pas laisser une poignée d'hommes accueillir toutes ces femmes ! » L'héritage culturel fait que ce sont largement des hommes qui s'emparent des questions politiques, qui

prennent la parole, les initiatives et les directions. Ce geste inédit exprime un besoin pour les femmes d'affirmer leur légitimité dans le domaine politique, de prendre la place que nombre d'entre elles disent encore se voir refuser. Il est apparu plus que jamais évident qu'il fallait rompre avec les pratiques habituelles qui font qu'il y a d'un côté ceux qui parlent et qui tracent les lignes,

et d'autre part celles qui écoutent et qui suivent. La préparation de l'invitation en non mixité a amené à mettre ici aussi la domination masculine et les violences sexistes au centre des réflexions, un travail collectif a commencé pour tenter d'identifier les mécanismes de domination et les démanteler.

Au sein des différents collectifs de vie ou de lutte, de communautés qui se prétendent pourtant émancipatrices, des inégalités, des injustices, des agressions sexuelles ont encore lieu. Dans les cas de viols, les réponses apportées par le système judiciaire étatique ne sont pas satisfaisantes : la parole des femmes victimes de ces violences est rarement écoutée et respectée, les agresseurs bénéficient d'une large impunité et quand ils sont condamnés, ils se retrouvent soumis à l'univers carcéral qui ne fait que renforcer le système de domination patriarcale, la loi de la force et de la brutalité. D'autres réponses à ces situations peuvent être apportées, des réponses élaborées selon des besoins, des critères et des valeurs communes, établis de manière autonome. Si les rencontres avec la délégation zapatiste ont lieu, l'un des souhaits est de partager les expériences respectives de justice communautaire, les tentatives, les échecs et les réussites. Il y a beaucoup d'inspiration à tirer de la justice autonome des zones zapatistes : bien loin d'une



justice de spécialistes avec ses codes et ses sanctions, les communautés ont mis en place des instances de médiation et d'écoute qui s'efforcent de réparer les torts subis et permettent la poursuite d'une vie collective pacifique.

Vers l'autonomie

Ce qui nous rend égaux ?

D'abord : Nous sommes en vie,

sur Terre, et sous les étoiles.

Ensuite: Nos vies, la Terre, et

jusqu'aux étoiles, sont menacées

de destruction et dévastées par

un même ennemi, le capitalisme.

Si cette justice autonome peut s'appliquer, c'est parce que l'ensemble de la communauté lui accorde sa confiance et reconnaît sa légitimité, confiance et légitimité dont l'État fédéral mexicain ne bénéficie pas, le caractère raciste, répressif et massivement corrompu de celui-ci étant largement admis. Cette situation fait qu'il y a une place, matérielle et symbolique, pour des organisations collectives autonomes. Les conditions historiques en France sont très différentes : il n'y a plus de peuple autochtone... il n'y a peut-être même plus de peuple du tout... peut-être n'y a-t-il plus que des « citoyens », rendus si dépendants des institutions de l'État, de ses structures d'éducation, de santé, de justice, de ses allocations, de ses subventions, que l'emprise de celui-ci n'est plus perçue pour ce qu'elle est, ici aussi : une colonisation. Malgré ces différences de géographie et de calendrier, nous sommes nombreux à sentir et à savoir la nécessité de nous défaire d'un certain sentiment d'impuissance, la nécessité de nous organiser

localement et de porter en nos propres formes d'organisation la confiance et la légitimité que nous accordons encore trop volontiers à l'État. C'est l'un des partis à tirer du voyage zapatiste, des réflexions et échanges qu'il suscite et ce que nous pouvons espérer des rencontres à venir : qu'elles renforcent notre détermination et élargissent notre voie vers l'autonomie, que nous prenions la mesure

de notre lien de dépendance à l'État et à l'ensemble des institutions publiques, que nous osions imaginer ce que nous pouvons construire en défaisant ce lien, que nous considérions ce que nous sommes prêts à risquer, ce que nous sommes prêts à gagner.

Cinq jours de rencontres

Des femmes continuent à se rencontrer en non mixité pour échanger et débattre, mais la préparation d'un accueil possible de la délégation s'est ouverte largement. Des



assemblées mixtes rassemblent une centaine de personnes du Plateau, et les rencontres se préparent au sein d'une coordination régionale qui réunit, avec le groupe de femmes du Plateau, le Syndicat de la Montagne limousine, des camarades de la Coopération Intégrale du Haut-Berry, des militants de Limoges, Tulle, Tours, Orléans. L'invitation qui a été faite propose des rencontres sur cinq jours pendant les mois de juillet, août ou septembre. Il y aurait des journées consacrées au thème de la justice communautaire, avec des moments en non mixité et d'autres en mixité, et des journées d'échanges entre les différents collectifs locaux et régionaux pour questionner et continuer d'élaborer ces formes d'organisation. Les obstacles au voyage zapatiste sont multiples : aucun gouvernement n'a intérêt à laisser débarquer ces insurgés révolutionnaires qui affirment haut, fort, et clair « s'être engagés à lutter, partout et à toute heure (...) contre ce système jusqu'à le détruire complètement. » (5) La seule certitude aujourd'hui est l'arrivée sur les côtes européennes des 7 compañeros, compañeras, compañeroas de l'escadron 421. D'autres rejoindront le continent par avion s'ils peuvent surmonter les barrières douanières et administratives qui se dressent entre les peuples.

incertaine mais malgré l'absence de réponse à ce jour, il est nécessaire de préparer l'accueil, des appels à dons et contributions ont été lancés en ce sens (4).

La perspective de l'invasion zapatiste a suscité tant d'enthousiasme et d'envies qu'une coordination à l'échelle nationale et européenne s'est vite montrée nécessaire.

C'est aussi l'un des enjeux de ce voyage : donner corps et consistance à la Sexta internationale l'Internationale de

Leur venue sur la Montagne limousine est donc encore

nationale et européenne s'est vite montrée nécessaire.
C'est aussi l'un des enjeux de ce voyage : donner corps et consistance à la Sexta internationale, l'Internationale de l'espoir, unir ces réseaux de résistance et de rébellion. « Tout simplement parce que ce monde n'est possible que si toutes, tous, touTes, nous luttons pour le mettre debout. » (1)

La commission communication du groupe pour l'accueil des Zapatistes sur la Montagne limousine

- I : https://enlacezapatista.ezln.org.mx/ octobre 2020, Sixième partie, Une montagne en haute mer
- 2 : Sous-commandant insurgé Moisés, août 2019
- 3: https://enlacezapatista.ezln.org.mx/avril 2021, Escadron 421
- $\begin{tabular}{ll} 4: https://www.helloasso.com/associations/cantine/collectes/accueil-zapatistes-sur-la-montagne-limousine \end{tabular}$
- 5 : https://enlacezapatista.ezIn.org.mx/ janvier 2021, Première partie, Une déclaration pour la vie

Pour rejoindre et soutenir l'organisation des rencontres, plusieurs contacts :

 $femmes dup late au@lists.riseup.net\\syndicat-montagne@ilico.org$

Rencontre avec le groupe d'enquêtes « Reprise de terre »

Dans moins de 10 ans, la moitié des agriculteurs partiront à la retraite. Qu'adviendra-t-il des terres qu'ils cultivent ? Serviront-elles à agrandir des champs de monoculture intensive, à l'interminable expansion des métropoles, ou de socle aux fondations d'un grand projet industriel imposé ? Un groupe d'enquêtes, Reprise de terre, s'intéresse depuis un an au devenir de ces espaces, et notamment dans le contexte de la Montagne limousine.

Constats et enjeux des reprises de terre

Nous sommes un petit groupe d'habitant es de lieux en lutte, paysan es, chercheur euses, militant es, proches de la revue d'écologie politique Terrestres (1), aspirant à donner sens et forme à ce que l'on appelle des reprises de terres. Notre exploration commune émerge d'un constat ondamental : la deliquescence accélérée du foncier agricole et naturel en France. Durant la prochaine décennie, c'est la moitié des agriculteurs français qui vont partir à la retraite. laissant un tiers des terres agricoles à un sort incertain. Les usages qui seront faits de ces terres et les soins qui y seront apportés façonneront fortement le paysage socio-politique et écologique des décennies à venir. L'enjeu qui se profile alors est le suivant : Comment inventer des tactiques foncières, politiques et juridiques pour contrer l'accaparement des terres par le productivisme et organiser la vie autour de communs qui prennent en compte tous les êtres qui habitent un lieu?

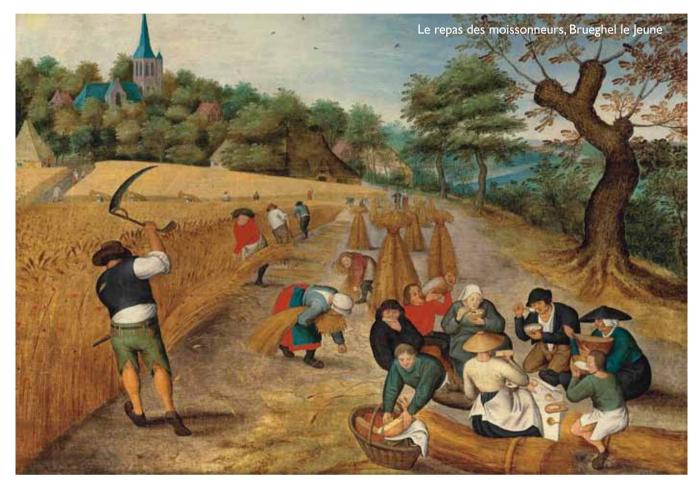
Les travaux d'enquêtes en cours

Pour répondre à ce casse-tête, nous nous sommes mis es au travail : depuis juin 2019, nous avons commencé un travail d'enquêtes participantes. Ces enquêtes partent d'exemples concrets de reprises de terres ou de dispositifs pour les protéger (luttes institutionnelles, occupations, achats collectifs, installations paysannes). Elles ont d'une part un rôle éducatif, en permettant de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et des organismes en charge de la gestion foncière en France et d'interroger la diversité des milieux concernés et leurs enjeux écologiques propres. D'autre part elles répondent à un besoin stratégique : elles outillent dans le but de cerner l'évolution de l'accaparement des terres par et pour le productivisme, ainsi que les moyens à déployer pour y faire face.

Nos enquêtes s'élaborent autour de trois axes principaux :
- I. Les reprises de terres agricoles, afin d'approfondir la compréhension des institutions de la gestion foncière en France, et les alternatives en cours et celles à élaborer pour favoriser une agriculture paysanne ;

- 2. Les conflits entre usages et protection des terres, qui se donne pour horizon d'explorer les zones de conflits entre des usages paysans des territoires et les enjeux de protection et de conservation des milieux naturels, pour participer à renforcer des fronts communs et des coopérations possibles ;
- 3. Les reprises de terres en ville, en vue d'interroger la pertinence de possibles reprises de terres en zone urbaine





ou péri-urbaines, et les enjeux spécifiques à ce type d'espaces.

Rencontres de l'été

Cette série d'enquêtes-action est le préalable à l'organisation de rencontres nationales qui se tiendront à la Zad de Notre-Dame-des-Landes du 20 au 24 août 2021. Ces cinq jours seront rythmés par des plénières, des ateliers participatifs, des sessions de travail, des formations, la restitution de certaines enquêtes en cours ainsi que d'autres moments de partage.

Inspiré-es par la pensée de l'éducation populaire, nous nous attachons tout particulièrement à élaborer des formats d'ateliers qui faciliteront l'émulation collective, plutôt que des séminaires descendants et non-inclusifs. Nous entendons ainsi créer un espace privilégié de transmission et d'élaboration d'une culture commune autour du foncier, pour faciliter à long terme la réappropriation de terres par des collectifs (au sens large) qui désirent en prendre soin. Notre intention est également de mettre en résonance différents horizons, regards, savoirs, pratiques, sensibilités et cultures politiques. Il s'agit ainsi de contribuer à la construction de fronts et de modes d'attentions communs en destabilisant des catégories, en dénouant des oppositions souvent trop binaires et figées, et concevoir plutôt des complémentarités tactiques et stratégiques.

Invitation à renforcer les liens avec le Plateau

Les dynamiques en cours sur le plateau de Millevaches entrent en résonnance de façon singulière avec nos réflexions, à l'interface entre la réappropriation des communs, l'enjeu de préserver les fermes paysannes et la protection des milieux vivants.

Depuis le lancement de nos enquêtes, plusieurs d'entres nous se sont joint-es aux travaux et aux projets en cours dans différents groupes du Syndicat de la Montagne limousine. Nous pensons qu'il existe de nombreux points de rencontre et d'accroche entre notre parcours collectif de groupe d'enquêtes et les questionnements et mises en application locales, notamment – mais pas que – ceux émergeant au sein du Syndicat. De fait, ce qui se vit et s'expérimente ici, croise déjà nos cheminements, qu'il ne manque pas d'enrichir, tout comme il affine notre lecture des enjeux écolo-

giques et politiques.

Ceci est donc une invite à se rencontrer véritablement, en vue de mettre en lumière les liens déjà existants et les accroître.

Enquêter sur les fonds de dotation et autres structures juridiques permettant d'acquérir collectivement du foncier agricole ou forestier; s'embarquer dans une réflexion stratégique sur l'installation de nouveaux paysans et la reprise des fermes; penser les coopérations possibles entre luttes pour le droit au logement et le droit à la terre; participer à l'investigation sur la réappropriation des communs (communaux, sectionnaux) et la reconnaissance de nouveaux droits coutumiers; se réapproprier l'idée de « bassin versant » pour penser les enjeux écologiques propres à un territoire, depuis les sources d'une rivière jusqu'aux confluences avec d'autres cours d'eau (2); découvrir des modes de conservation basées sur les communautés habitant-es (par opposition aux outils de protection institutionnels) et affûter notre regard sur l'idée de "libre évolution".

Nous rencontrer?

Nous serons présent es sur le plateau de Millevaches du II au 14 juin prochains, afin de finir la préparation de nos rencontres de l'été. Mais il n'est pas question de passer par là sans venir à votre rencontre! Nous serions ravi es d'avoir un temps consacré avec le Syndicat de la Montagne limousine, à l'issue de sa plénière mensuelle, à Gentioux le vendredi II juin. Nous serons aussi pour partie à la plénière de fin de la fête du bassin versant de la Vienne le samedi 12 juin après-midi à Nedde. C'est avec plaisir que nous vous croiserons lors de notre passage dans le coin! Si vous souhaitez prendre contact avec nous, il est possible de nous écrire un mail à l'adresse suivante : reprisedeterre@protonmail.com

L'équipe Reprise de terre

- (I) https://www.terrestres.org/
- (2) Cette enquête sur les zones humides et la notion de bassin-versant recoupe l'investigation sur le bassin-versant de la Vienne et la fête de l'eau.



En fin d'hiver, une coupe rase de plus est apparue sur la Montagne limousine. Sur ce territoire, la forêt a pourtant l'habitude de mourir en silence. Mais loin d'aller se perdre dans le paysage morne des autres parcelles rasées, celle-ci a provoqué la colère des habitantes du territoire, qui se sont rassemblé-es le 17 avril dernier, en réponse à l'appel national « Contre la réintoxication du monde ».

n face du petit village de Truffy (sur la commune de Faux-la-Montagne), une forêt de feuillus diversifiée comptant entre autres des chênes et des hêtres pluricentenaires a été décimée en quelques jours à peine. Les machines, passées à une période de l'hiver tout particulièrement pluvieuse, ont endommagé un milieu vivant situé en zone de protection spéciale Natura 2000, détruisant au passage le lit d'un ruisseau et l'équilibre d'une zone humide, dans l'enceinte du PNR de Millevaches.

Comble de l'absurde, aucune réglementation n'oblige les professionnels à déclarer une telle coupe. Les mairies de Faux-la-Montagne et la Villedieu ont pourtant réagi immédiatement après découverte du saccage, en faisant remonter l'information aux services départementaux. Mais qu'elles ne s'inquiètent guère : le département a assuré que tout a été

En effet la réglementation stipule que seules les surfaces supérieures à 4 hectares d'un seul tenant et appartenant à un même proriétaire doivent être déclarées. Mais cette obligation ne correspond pas à la réalité du territoire : ici la plupart des parcelles sont de petites tailles et enclavées les unes dans les autres, ce qui permet de réaliser des ensembles boisés avec différents propriétaires, donc non concernés par la déclaration réglementaire.

L'appel des deux mairies étant resté sans suite, il fallait trouver d'autres lieux de protestation. Ainsi le 17 avril dernier, ce sont plus de cent habitant-es, élu-es, naturalistes et forestieres qui se sont rassemblé-es, malgré le confinement, pour dénoncer cette nouvelle disparition. L'un des objectifs de ce rassemblement était notamment d'ouvrir la communication entre les différents acteurs de l'industrie du bois. Y avaient donc été convié-es plusieurs forestiers et propriétaires de forêts, ainsi que l'exploitant et l'expert en charge de la parcelle de Truffy, qui ont cependant décliné l'invitation.

Pas une coupe de plus

réalisé dans le respect de la loi.

Cette coupe rase de feuillus est une nouvelle fois la preuve qu'il existe toujours un fossé terrible entre discours et réalités : malgré l'existence de normes environnementales et un encadrement des coupes rases, la réglementation laisse la porte grande ouverte à des modes de gestion abusifs. Cette dissociation entre les paroles et les actes s'illustre parfaitement par la labellisation PEFC de l'entreprise, supposée assurer à l'acheteur une gestion durable de la forêt !
Ce qui semble se rejouer à taille réelle, avec le cas de Truffy, c'est le débat qui avait déjà eu lieu lors de la réunion publique sur la forêt survenue en février 2020, entre indus-



triels du bois et partisans d'une foresterie alternative (1). Si les premiers reconnaissent désormais qu'une évolution de leurs pratiques est nécessaire et qu'elle a même déjà été entamée, les seconds rétorquent que ce changement est encore largement insuffisant et qu'il reste dérisoire face à l'ampleur de l'enjeu climatique et environnemental. Prendre acte collectivement de la nécessité du changement des pratiques pourrait permettre de pousser ensemble à changer le cadre légal, afin qu'il permette aux forestiers de vivre d'une activité résolument durable. Si nous nous en référons à ce point de concorde, il devrait dès lors être parfaitement convenu de s'indigner devant une exploitation de la forêt telle que réalisée à Truffy, y compris de la part des forestiers, sans qui le changement des pratiques ne pourra s'effectuer

La banderole érigée sur l'immense tas de grumes « La filière bois / La forêt trinque » déployée à l'occasion du 17 avril, ne dit finalement rien d'autre que ce sur quoi industiels et alternatifs s'accordent : l'exploitation intensive de la forêt doit cesser pour que la forêt continue de vivre pour elle-même ainsi que pour les usages que nous en aurons.

Ne pas faire feu de tout feuillus

Tristement symbolique, la coupe rase de Truffy est un cas d'école, l'exemple-type d'un mode de gestion forestière appartenant à l'ancien temps, mais qui perdure encore aujourd'hui et auquel il faut dire stop.

Dans un premier temps, l'urgence semble être la préservation des forêts spontanées, mélangées et anciennes de feuillus. Déjà dans une étude de 2012, on constatait à l'échelle régionale une régression de la régénération des forêts, et une diminution de la forêt de feuillus, dévorée par la culture monospécifique de douglas (2).

Une revendication forte et significative serait l'interdiction

pure et simple de nouvelles coupes rases de feuillus. Ce n'est pas utopique si l'on s'en réfère à la Suisse ou la Slovénie, qui ont tout bonnement interdit les coupes rases (3). Reste encore aux préfectures du territoire de prendre leurs responsabilités et de modifier la réglementation en ce sens. À Truffy, la propriétaire va sûrement être incitée à planter du douglas, comme c'est le cas de neuf arbres replantés sur dix sur le plateau limousin (2). Mais elle pourrait laisser la parcelle se régénérer spontanément, ce qui serait le chemin vers une réparation lente et progressive. Il faudra cependant attendre 150 ans au moins avant de retrouver une richesse biologique digne de ce qui a été décimé...

Mettre les bouchées doubles

En attendant un engagement un tant soit peu sérieux des institutions, il n'est pas question de rester les bras croisés. La multiplication des initiatives locales, de la création des groupements forestiers ou fonds de dotation qui permettent le rachat collectif de forêts et la progression des alternatives forestières et de la sylviculture douce pour contrer la gestion intensive des forêts, en sont la preuve (4). Au Syndicat de la Montagne limousine, des groupes de travail pensent eux-aussi le rachat de parcelles forestières. Une fois acquises, ces forêts pourraient être les lieux de formations à la sylviculture douce et d'expérimentation d'une gestion respectueuse, afin d'ouvrir plus encore la voie vers les alternatives forestières. Une manière également de montrer par l'exemple aux propriétaires qu'un autre avenir est possible pour leur forêt.

Une autre question posée par le Syndicat est celle des soins à apporter aux anciennes coupes rases : il s'agit avant tout de les sortir de la logique "coupe-plantation". Ensuite pourront s'élaborer collectivement des usages adaptés à la restauration de chacune : pâturage pour favoriser le réenrichissement des sols, régénération spontanée et réduction des usages, replantation diversifiée pour les besoins en bois...

Le Groupe Forêt du Syndicat de la Montagne limousine

- (1) https://www.journal-ipns.org/les-articles/les-articles/1121-la-foret-endebat
- (2) https://www.journal-ipns.org/les-articles/467-vers-la-fin-des-feuillus-sur-le-plateau
- (3) https://www.canopee-asso.org/coupes-rases/
 (4) https://www.iournal-ipns.org/les-articles/les-al
- (4) https://www.journal-ipns.org/les-articles/les-articles/1238-foret-limousine-ca-se-bouge-de-partout



Héritier d'une propriété forestière de 12 hectares à La Courtine, Jean-Paul Ceron s'est improvisé forestier avec le souci de rompre avec la monoculture résineuse. Ayant au fil des ans acquis une véritable expertise, il a écrit une synthèse d'une soixantaine de pages de ses recherches, essais, mises en pratiques et résultats. C'est à partir de celle-ci qu'a été rédigé l'article dont nous publions ici la première partie. On y découvrira l'histoire d'une propriété forestière somme toute typique du Plateau de Millevaches et des conséquences qu'a eu sur elle la tempête de 1999.

'histoire de la propriété familiale du Lombarteix est des plus classiques. L'installation de la famille remonte au moins au début du XVIIe siècle. La trajectoire paraît ensuite assez banale. La tradition orale (mon grand-père et mes grands-oncles) permet de décrire la situation à la fin du XIXe siècle : une dizaine d'hectares, un troupeau de brebis broutant les communaux, quelques vaches, un grand jardin bien fumé par les animaux puis chaulé avec l'arrivée du chemin de fer, des champs et prés éventuellement irrigués ou drainés. Comme cela a été le cas général, les moutons ont laissé place aux bovins et à l'élevage de veaux de lait à l'étable. Rien d'original donc et qui ne soit évoqué dans les écrits d'agronomes, d'historiens et de forestiers du début à la fin du XXe siècle. Le travail acharné de mon grand-oncle et de ses aides familiaux (mes grands-parents) a permis de doubler la superficie de la propriété. L'exploitation n'a toutefois pas pris le tournant de la mécanisation après la guerre et, à la retraite de mon grand-oncle, mes parents ont acquis en viager les bâtiments et les terrains.

De la terre agricole à la forêt

La décision a alors été prise de louer en bonne partie les prés et les champs et de boiser le reste. Ce type de trajectoire a eu des motivations à la fois économiques et psychologiques. Une valorisation économique des terres a été recherchée, largement alimentée par des représentations et des espérances, plus que par des données objectives. Les motivations psychologiques sont analysées dans de multiples écrits expliquant la génération de la forêt de petits propriétaires et de petites parcelles, en timbres-poste, des plateaux limousins. La génération précédant la mienne a voulu



Plantation de pectinés



Plantation après dessouchage et andainage

garder ses souvenirs en l'état, les figer, ainsi que les paysages agricoles. Le résultat : 60 % de boisement alors qu'il n'y avait pratiquement pas d'arbres quand ils sont nés dans les années 1920, montre à quel point c'était illusoire. Les plantations des années 1960 ont concerné une dizaine d'hectares. Une part importante des plants a été fournie par le Fonds forestier national ; la main-d'oeuvre a été pour l'essentiel familiale. Quelques parcelles ont été plantées plus tardivement, la dernière au début des années 1990. Les conseils et consignes dispensés par les pouvoirs publics ont été suivis. La plupart des parcelles ont donc été plantées de manière homogène en épicéa, deux en douglas et le reste en mélange incluant des pectinés et quelques rares mélèzes. Quelques pectinés ont également été plantés sous des chênes. La plus grande partie des plantations a été effectuée dans des prés qui venaient d'être abandonnés par la pâture et qui étaient donc des terres relativement riches. Il en est résulté une croissance immédiate et vigoureuse des ronces et des genets. Assurer la survie des jeunes plants jusqu'à ce qu'ils dominent cette végétation adventice a nécessité un travail conséquent d'autant qu'à cette époque on ne disposait pas de débroussailleuses mécaniques. En revanche il n'y a eu aucun souci avec le gibier, le chevreuil étant à cette époque rare sur le plateau de Millevaches.

Saga familiale et trajectoire personnelle

Après avoir été mobilisé contre mon gré pendant mon adolescence pour débroussailler les plantations nouvellement effectuées (souvenirs de vacances pourries par la corvée plus ou moins obligatoire de débroussaillage), j'ai commencé à m'intéresser aux bois à l'approche de la cinquantaine. Mon père m'a alors dit qu'il n'effectuerait plus de nouvelles plantations. Quand j'ai commencé à m'occuper de cette douzaine d'hectares, j'avais en face de moi 6 ha de plantations homogènes d'épicéas âgés d'environ 25 ou 30 ans, I ha de douglas bien venus, du même âge, I ha de jeunes douglas (5 ans), 2 ha de résineux en mélange, 2 ha de futaie et de taillis feuillus, d'accrus et de délaissés, et deux petites parcelles en herbe dont la vocation est fixée par le zonage agriculture/forêt.

Cette saga familiale finit par croiser ma trajectoire professionnelle. J'ai passé toute ma vie professionnelle à m'occuper d'environnement. Mon travail a débuté au sein de l'équipe fondée par Ignacy Sachs à l'Ecole des études en sciences sociales : le CIRED. Les idées foisonnantes de Sachs, les demandes des administrations françaises, les opportunités offertes à l'international m'ont conduit à travailler sur une variété de sujets émergents ou à l'examen critique de thématiques classiques. À cette époque je n'ai pas vraiment accroché par rapport au mouvement néo-rural des années 1970 vis-à-vis duquel j'avais un certain scepticisme. La rencontre avec les thématiques forestières trouve en fait son origine dans le processus de décentralisation qui sur le plan intellectuel avait débuté bien avant la victoire de François Mitterrand en 1981. Avec plusieurs membres de l'équipe du CIRED j'ai été conduit à m'occuper de décentralisation et de développement local.

Quelques années plus tard après l'effondrement du bloc de l'Est, ma collègue Krystyna Vinaver m'a embarqué dans des opérations de coopération entre les Parcs naturels régionaux français et leurs homologues polonais. Les territoires concernés à l'est de la Pologne (la forêt de Bialowiecja) et le Parc naturel régional des Vosges du Nord avaient en commun de vastes forêts d'une qualité exceptionnelle. Lors d'une visite de Polonais en Alsace, nous avons eu l'occasion de rencontrer un membre de la famille de Turckheim chargé de la gestion de la forêt De Dietrich que nous avons pu visiter. Celle-ci a fait l'objet d'une gestion aboutissant à un mélange d'essences diversifiées (feuillus et résineux) associant sur un même espace des arbres d'âge et de taille variées objets de prélèvements limités mais fréquents. Ce type de conduite forestière a été décrite par Brice de Turckheim et a été à l'origine du mouvement Pro Silva, une association de forestiers visant une gestion mettant davantage à profit les mécanismes naturels. Ses tenants font valoir de nombreux avantages par rapport à la monoculture de parcelles de résineux homogènes qui s'est implantée sur le Plateau de Millevaches : avantages environnementaux (biodiversité), maintien de la fertilité des sols (absence de coupe rase et d'exportation de petits bois, ou de mécanisation à outrance) une meilleure résistance au risque tempête, aux maladies (on pourrait sans doute ajouter au changement climatique) et une récupération plus rapide, mais aussi une productivité plus forte et un meilleur rapport financier.

Des motivations diverses

J'ai lu l'ensemble des documents y afférant, qui m'ont paru raisonnables et en phase avec mes travaux. Toutefois il y a une grande différence entre la gestion d'une forêt de plus d'une centaine d'années en régime de croisière et la conversion de peuplements homogènes de résineux. La phase de

transition implique des manières de procéder qui ne sont pas forcément explicitées dans les documents de Pro Silva (par exemple la gestion des adventices(I) lors des replantations), ce qui laisse un certain nombre de problèmes à résoudre. Quant aux perspectives économiques alléchantes, elles relèvent clairement du long terme. La superficie de la forêt constitue également une autre différence. Il est peut-être plus facile d'organiser une gestion de ce type (passage tous les six-sept ans et récolte d'une part limitée du bois) sur un massif forestier que sur quelques parcelles en timbres-poste.

Une telle démarche renvoie également à un autre ordre de réflexion, très personnel. Quelles sont les motivations et les bénéfices que l'on trouve à s'occuper de ses bois ? Ceci conditionne naturellement les choix dans la gestion et les options stratégiques.

Je ne peux guère m'empêcher de sortir en pleine nature chaque jour à moins d'intempéries sérieuses. La chasse, la pêche et les bois sont les points d'ancrage de cet impératif. J'ai en revanche peu d'intérêt pour les pratiques gratuites et « sans effet visible, immédiat et concret » comme le sport ou la marche qui sont censés maintenir l'individu en forme. Les occupations forestières ont l'avantage de me fournir un minimum d'exercice physique, pas trop pénible car je délègue les tâches les plus ardues et présentant des risques pour les amateurs inexpérimentés (abattage d'arbres à partir d'une certaine dimension…).

J'ai plus de mal à rendre compte d'une seconde motivation qui a trait à l'inscription de l'individu dans la longue durée. Il m'est difficile d'envisager de laisser à l'abandon un territoire dont la famille s'est occupée au fil des siècles, depuis bien longtemps même si la durée est indéterminée ; je ne peux accepter d'être le premier à abandonner.

Les considérations environnementales viennent se greffer sur cette motivation, à la fois sous la forme d'impératifs (contribution au maintien de la biodiversité, à la transition énergétique, aux puits de carbone) ou sous forme de questions : comment gérer la forêt dans un contexte de changement climatique ?

Enfin, les objectifs économiques ne sont pas totalement absents de ma démarche. Non que je compte sur les bois pour assurer un complément substantiel à ma retraite : la majeure partie des coupes de la première génération d'arbres a déjà été effectuée. Par contre, les opérations de gestion dégagent des quantités de bois de chauffage bien supérieures à ce que je peux utiliser, même pour chauffer une grande maison, d'autant plus que je ne l'occupe pas en plein hiver, et ceci constitue un apport financier appréciable.

La tempête de 1999

Au début de mon implication, aucune éclaircie n'avait été effectuée sur les peuplements homogènes d'épicéa et de douglas plantés une trentaine d'années plus tôt. Je songeais à corriger cela quand s'est produite la tempête de 1999. Son impact a été très différent selon les types de parcelles : des trouées dans deux parcelles d'épicéa alors que les autres, mieux protégées, n'ont pas été touchées ; une parcelle de douglas a été victime du déracinement d'une haie de vieux hêtres situés sur un talus en surplomb ce qui, par un effet de château de cartes, a déraciné 50 % de cette parcelle pourtant protégée des vents. Il est notable que dans l'un et l'autre cas, les arbres ont été déracinés et non pas cassés par le milieu comme cela a été le cas par exemple dans la forêt de la Feuillade à Faux-la-Montagne.

On s'est occupé rapidement de redresser les jeunes arbres couchés par le vent. Remis debout, ils ont été attachés avec de la ficelle au sujet épargné le plus proche. Ce bricolage s'est avéré efficace : tous ont survécu et ils ont apparemment développé à nouveau un système racinaire équilibré. La question reste encore posée de savoir si les quelques sujets malingres (hauteur de l'ordre de 10 m) qui ont séché des années après ou ont été à nouveau renversés par le vent doivent cela aux effets à plus long terme de la tempête. Le volume de bois tombé sur le Plateau lors de cette tempête a très largement excédé les capacités de traitement des exploitants et la demande du marché. La mécanisation était alors faible ; on a fait venir des abatteuses de pays du Nord de l'Europe ; ces engins ont été employés en priorité sur les parcelles de grande taille. De toute façon, les parcelles sinistrées ne se prêtaient pas forcément bien à une exploitation entièrement mécanique (troncs enchevêtrés etc.) et l'intervention de bûcherons s'avérait souvent nécessaire. Cette main-d'oeuvre était également débordée. Il a donc fallu attendre, mais cette attente n'a pas eu d'incidence notable sur la qualité des bois exploités. En revanche dans une telle situation, les acheteurs étaient en position de force et cela s'est ressenti sur les prix, même si nous avons eu une chance relative puisque les troncs n'étaient pas cassés (sauf exception) ce qui réduit la valeur du bois à néant, mais simplement déracinés.



Pour le reboisement on a essayé de mettre à profit au maximum le peu de régénération naturelle déjà présente. Sur un faible nombre de placettes cela a donné de bons résultats. La condition déterminante a été la taille initiale de la repousse qui devait être de l'ordre de 50 cm pour avoir des chances de triompher des adventices.

Par ailleurs les effets de la tempête avaient à cette époque conduit à la préconisation d'une diversification des essences et de plantations moins denses. La première préconisation entrait en résonance avec mes idées, la seconde avec la nature d'un terrain encombré par les rémanents et m'arrangeait bien (moins de travail de plantation). J'ai donc planté à la fois des résineux qui sont venus de façon irrégulière et des hêtres bien espacés qui ont eu tendance à se développer latéralement ce qui n'augure pas d'une belle futaie à venir et nécessite des élagages palliatifs fréquents.

Les conséquences de la tempête

Les effets d'une tempête continuent à se faire sentir pendant plusieurs années. Les arbres qui ont chuté, au-delà de faire tomber directement leurs voisins en déstabilisent d'autres de façon visible ou non. On peut d'abord voir des arbres penchés ou dont le système racinaire a été soulevé ; lors du dégagement des chablis, ils sont coupés car on est sûr qu'ils ne se stabiliseront pas. D'autres dégâts sont plus insidieux. Les systèmes racinaires des arbres en lisière des trouées peuvent être endommagés ou déséquilibrés, ce qui avec une exposition nouvelle en bordure se traduit par des chutes ou de la casse les années suivantes.

La tempête a également révélé une relative inadaptation des plantations d'épicéa (préconisées en leur temps par le Fond forestier national) à un grand nombre de stations aux altitudes de l'ordre de 700 m. Le traitement des chablis d'épicéa a permis de constater les atteintes de fomès : un champignon qui détruit le coeur de l'arbre à partir de sa base et n'est pas détectable à l'oeil nu par une personne non avertie (le renflement de la partie basse du tronc constitue un indice...). Les parties contaminées des sujets touchés sont laissées simplement sur place ou destinées à la papeterie en deçà d'un certain seuil de dégâts. On peut toutefois nuancer le regret du choix de l'épicéa dans la mesure où les jeunes plantations ont permis la cueillette d'importantes quantités de cèpes qui, pendant toute une période, ont été vendus à des prix élevés notamment sur le marché italien. Ceci, avant que de nouvelles filières en provenance des pays de l'Est ne se mettent en place, a généré des revenus largement comparables à ceux de la forêt ; ils n'ont pas toujours bénéficié aux propriétaires.

Jean-Paul Ceron

I Plantes poussant spontanément.

Dans notre prochain numéro Jean-Paul Ceron abordera la question de la biodiversité, des risques auxquels la forêt du Plateau est confrontée (changement climatique, tempêtes, incendies), ainsi que la question de la mécanisation de l'exploitation forestière.

Pour les lecteurs intéressés par l'intégralité de l'analyse forestière de sa propriété qu'a rédigée J.-P. Ceron (60 pages), il est possible de la lui demander en adressant un mail à : ceronp01@gmail.com

Quelques coupes rases sont inévitables...

Un ensemble de critiques vise les coupes rases. Même si on adhère à ces critiques, ce qui est mon cas, on peut être contraint à procéder à quelques coupes rases. C'est le cas quand une parcelle est touchée par les ravageurs ou quand votre voisin effectue une coupe rase à côté de chez vous, surtout si cela expose votre plantation aux vents dominants. Vous voyez alors vos conifères en bordure se déraciner et par un effet domino ruiner l'intérieur de la parcelle sur une certaine profondeur. Repartir sur des bases saines peut alors imposer la coupe rase plutôt que de débarrasser les chablis et de prendre le risque de nouveaux dégâts dans les années à venir. Dans ce cas on ne peut passer par une régénération naturelle qui serait longue et, en l'espèce, aléatoire. À noter que la présence de feuillus en séparation de parcelles (chênes et hêtres), pourvu qu'il ne soient pas trop sénescents et fragiles peut atténuer ce risque. On peut également laisser subsister une haie de conifères vigoureux en bord d'une coupe rase pour protéger un peuplement plus fragile situé derrière.

Où trouver conseil?

Pour les petits propriétaires de mon espèce le contact avec l'expertise relève du bricolage. Il s'effectue à l'occasion de discussions lors des fêtes, salons et manifestations forestières ou lors des contacts avec les intervenants (exploitants et acheteurs) sur des opérations de coupe ou d'éclaircie. Ainsi le personnel de la coopérative CFBL comporte de jeunes techniciens manifestement briefés pour être à l'écoute des propriétaires, qui paraissent souvent avoir l'esprit ouvert, mais chez qui les objectifs de maximisation du chiffre d'affaires transparaissent assez clairement. D'où une certaine circonspection par rapport à leurs avis : on est plus dans la confrontation d'acteurs que dans le conseil désintéressé.

J'ai eu l'occasion de faire effectuer une intervention par la formation de bûcherons de l'école forestière de Meymac. Cela a permis un dialogue assez riche et franc avec les formateurs et les élèves bûcherons. Cela a peut-être été la meilleure occasion de confronter mes options à des avis extérieurs. On peut citer également les contacts avec les animateurs forestiers du PNR avec lesquels on peut aisément discuter philosophie et stratégie forestières plus que des détails techniques.





eyrelevade bénéficie d'une vie associative diversifiée, de la plupart des commerces essentiels (dans une acception pré-covid et, espérons-le, post-covid) et de nombreuses commodités et services. Mais il nous semble manquer d'un lieu associatif pour certaines activités conviviales (bar sans alcool, soirées à thème...) et d'entraide (soutien scolaire, entraide administrative ou informatique, réparation de vélos...). Il manque aussi un restaurant et un lieu permettant de trouver des produits locaux et/ou bio à l'année, alors que le Plateau est riche de producteurs respectueux de l'environnement (élevage viande ou fromage, maraîchage, apiculture...). Un lieu d'échange et de rencontre, visant à réduire l'isolement physique et intellectuel en milieu rural, améliorer l'accueil des nouveaux arrivants et des résidents du Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et favoriser l'engagement de chacune et chacun afin de rendre notre territoire encore plus dynamique et attractif.

Redonner vie à un bâtiment

Forts de ces constats, La Fourmilière a été créée début 2020 par un petit groupe d'habitants de Peyrelevade d'horizons et d'âges divers. Ces personnes sont unies par une

même volonté, désireuses de contribuer à favoriser le maintien et le développement de dynamiques locales, d'activités sociales et d'entraide, de permettre à toutes les personnes de la commune qui le souhaitent de devenir actrices d'un projet ou simplement de trouver un lieu d'accueil et de rencontre. En s'inscrivant dans le respect du contexte local. Nous avons imaginé un projet qui permettrait de redonner vie à un bâtiment inoccupé du bourg, proche des pôles d'activité et de passage. Les visites immobilières nous ont permis d'affiner le projet qui s'adapte au bâtiment choisi : une maison de cinq pièces, un logement de trois pièces, une grange et une ancienne étable, avec un terrain d'environ cinq cent mètres carrés, le tout dans le centre-bourg. Tel que nous le concevons à ce jour, le bâtiment comportera un lieu d'activités associatives et un magasin de produits locaux dans la grange, un restaurant dans l'ancienne étable et deux logements locatifs. Afin de mener à bien cette ambition, La Fourmilière est soutenue par Airelle (accompagnement de porteurs de projets) et par L'Arban pour l'acquisition du foncier, la réalisation des travaux et la gestion des locatifs (la Fourmilière sera locataire du magasin et du restaurant). La municipalité de Peyrelevade a accueilli favorablement notre projet et lui apporte son soutien.

Depuis quelques mois, une nouvelle association élabore un projet de multi-lieu alimentaire, culturel et social en plein cœur du bourg de Peyrelevade. Une véritable fourmilière qui a déjà ouvert une de ses portes au début du mois de mai... L'association nous présente son projet.

Un magasin déjà ouvert

La situation sanitaire a bousculé le calendrier prévisionnel et nous prive des moyens habituels de communication pour de tels projets (réunions publiques, événements festifs...) tout en retardant les démarches. Lesquelles seront de toutes façons longues, et il y aura beaucoup de travaux. Aussi avons-nous décidé d'ouvrir rapidement le magasin avec les moyens du bord, puisque la seule chose qui restait autorisée en ce début d'année était le commerce alimentaire. Il s'agit de commencer à concrétiser nos rêves pour nous encourager à poursuivre, de montrer qu'il est possible de réaliser des projets malgré la situation sanitaire, de recréer du lien et de communiquer sur notre activité. Notre groupe s'est ainsi encore enrichi d'autres personnes nouvellement arrivées dans la commune, ce qui nous conforte dans nos motivations.

Grâce au soutien de la propriétaire actuelle des lieux, de l'Association d'Entraide du Plateau (AEP) pour l'équipement, de la mairie pour la communication, de la Bascule (Gentioux) et des producteurs pour les avances de produits, le magasin a pu ouvrir ses portes au 8 quartier de la Fontaine à Peyrelevade le 4 mai dernier. Pour le moment, le résultat a dépassé nos espérances et est très encourageant : de nombreuses personnes sont venues voir mais aussi acheter, et discuter du projet. Visiblement, le besoin et l'envie sont bien là.

Pour la suite, une mise de départ de 50 000 € sera nécessaire pour l'obtention de prêts bancaires permettant l'achat du bâtiment et tous les travaux nécessaires. Nous lancerons un appel de fonds (contribution, dons et parts sociales) lors notre l'assemblée générale qui aura lieu en juillet 2021.

L'Association La Fourmilière

Contacts : fourmiliere.peyrelevade@gmail.com. Et sur Facebook : Fourmilière Peyrelevade.

La boutique rustique de la Fourmiliere est ouverte tous les mardis de 15h à 18h 30.



Faire du cheval un nouvel outil de mobilité sur le Plateau ? Pourquoi pas, répondent les cavalières de La Cavalcade, une association de cavalières et cavaliers dont le but n'est pas seulement de monter sur le dos des chevaux : « Nous voulons aussi les soigner et leur parler, comprendre avec eux les biotopes du plateau de Millevaches, entretenir les chemins lors des randonnées, promouvoir le cheval comme moyen de locomotion à l'échelle de la commune et des communes voisines, faire de la traction pour le jardin et le débardage, et étudier à court, moyen et long termes l'influence du cheval dans notre écosystème. » Présentation.

otre troupeau est constitué actuellement de quatre chevaux, d'une ânesse, et bientôt peutêtre on accueillera une jument auvergnate. Nous les humaines, Montaine et Anaïs, nous nous occupons quotidiennement de nos compagnons équins, à Tarnac. Nous partageons avec des éleveurs de bovins et ovins bio une dizaine d'hectares où nous avons mis en place un système de rotation de pâturage : brebis, vaches et chevaux se relaient pour brouter dans des friches seminaturelles, des prairies et des tourbières. Nous disposons aussi d'un parc d'hiver où les chevaux passent quatre mois de l'année au foin, et où nous espérons pouvoir construire un confortable abri dès que notre trésorerie nous le permettra. Notre association permet déjà à une dizaine de personnes d'apprendre à s'occuper des chevaux et à se déplacer avec eux. En visant l'autonomie pour celles et ceux qui le souhaitent, à plusieurs tant qu'il le faut, et toujours en étant réflexif par rapport aux transformations que les chevaux apportent dans nos manières d'envisager l'espace, le travail et le temps.

Un collectif humano-équin

Ce collectif est né de plusieurs arrivées et rencontres sur le Plateau lors des trois dernières années, selon différentes trajectoires : Anaïs qui, après une thèse en sciences du langage, cherchait sur le Plateau de nouvelles aventures avec des chevaux ; Montaine qui, après des études d'anthropologie et des spectacles équestres en Espagne, commençait un service civique à Radio Vassivière ; et plusieurs chevaux qui ont tour à tour grimpé la Montagne limousine, venant de Brive, d'Anjou et de Bretagne. À partir de ces belles rencontres initiales une association a été créée, rejointe petit à petit par d'autres humain.e.s et équidé.e.s.

Pour avoir des chevaux en commun dans notre quotidien, l'implication de chacun.e. s est importante pour qu'un équilibre soit établi entre les chevaux, les humain.es plus ou moins habitué.e.s aux chevaux, et les multiples tâches à effectuer pour que ces alliances se passent dans de bonnes conditions pour tout le monde. Les soins quotidiens ainsi que les chantiers saisonniers sont partagés collectivement. Nous réalisons beaucoup de chantiers de réhabilitation de clôtures, même si aujourd'hui nous nous remettons en question par rapport à notre méthode de construction et réhabilitation de ces nombreuses clôtures. Nous avons aussi construit un rond de longe en réutilisant les dosses inutilisées de la scierie voisine. Et une cabane de jardin a été réaménagée pour devenir une sellerie mobile. Ce mode de

fonctionnement collectif nous plaît, même si nous rencontrons parfois des défis techniques et organisationnels. Les questions de transmission de savoirs sont centrales dans notre démarche, car le fait que le projet soit collectif et partagé donne un sens singulier à ce que nous faisons. Nous continuons à apprendre tous les jours, en observant comment les chevaux peuvent faire évoluer favorablement les relations entre les paysages, les villages, et les humain.e.s.

Traction

Nous espérons commencer bientôt à travailler avec nos chevaux en traction animale : pour le maraîchage dans le grand potager commun du village, pour la culture de céréales dans des parcelles voisines, pour faire du bois... Les paysans voisins s'intéressent à notre projet comme une possibilité de s'émanciper des moteurs : non pas un retour en arrière mais plutôt une forme d'autonomie solidaire, basée sur l'alliance des savoirs actuels et anciens. On peut faire beaucoup de choses avec l'aide des chevaux : amender les parcelles, semer les céréales, labourer, écraser des fougères, livrer en porte à porte les productions du jardin ou les commandes de l'épicerie... Deux de nos chevaux sont déjà dressés à la traction. Pour l'instant nous disposons uniquement d'une bricole et d'un harnais. Nous sommes activement à la recherche d'outils de traction et de maraîchage, mais nous n'avons pas encore l'argent nécessaire pour les acheter.

Bientôt peut-être des poulains et pouliches auvergnat.e.s

Il y a quelques mois, un appel à projet pour préserver la race cheval auvergnat a été lancé par la Société Française des Chevaux de Travail. Nous espérons répondre aux conditions pré-requises pour accueillir une jument auvergnate prochainement. Accueillir une jument poulinière (et ses futurs poulains) pourrait marquer le début d'une activité économique qui permettra la survie de notre projet dans le temps. En effet, Montaine, qui effectue le stage « paysan créatif en Limousin » avec le Réseau ImpacT Limousin et l'Adear Limousin, est en train d'élaborer un projet pour s'installer en tant que paysanne(s) afin de valoriser la race du cheval auvergnat. Nous avons choisi cette race pour sa rusticité, son ancrage local et sa polyvalence : ces chevaux, bais ou bai-brun, peuvent faire de la randonnée, de longs déplacements, de la traction (petits travaux agricoles ou attelage) et ils sont très bien adaptés au climat et à l'environnement de moyenne montagne.

Un territoire à cheval

Dans les bourgs, nous réfléchissions aux endroits stratégiques pour aménager des espaces de pause pour nos chevaux : une barre d'attache, une barrière de sécurité si nécessaire, un abreuvoir... et on peut laisser nos chevaux se reposer, le temps pour nous d'aller boire un café, faire une course à la poste ou à l'épicerie. Nous en avons construits trois depuis un an et nous aimerions continuer à faire proliférer ces points d'attaches aménagés, pour élargir les horizons des déplacements à cheval, pour pouvoir relier des villages des trois départements en passant par les chemins. On entre dans un bourg avec un impression toute autre quand, plutôt que de sortir de sa voiture après avoir avalé dix kilomètres de bitume et presque un litre d'essence en dix minutes, on descend de cheval après plus d'une heure de chemins herbus et de sentiers. Bien-sûr l'idée n'est pas que les déplacements à cheval remplacent tous les déplacements en voiture, seulement de rendre plus facilement praticable une autre possibilité.

À la recherche de financements

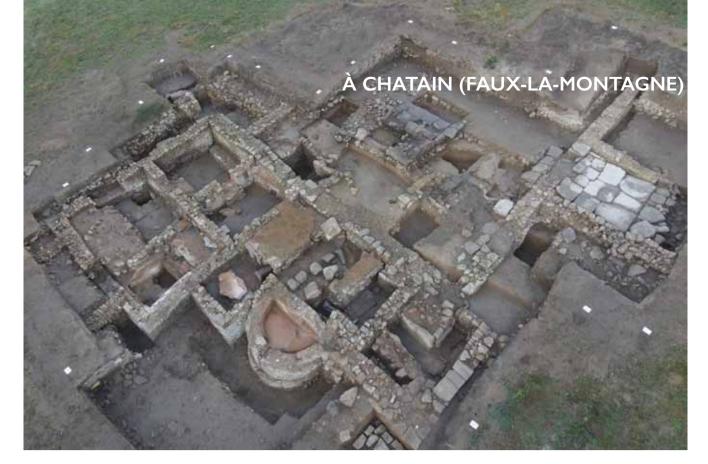
Jusqu'à maintenant, ce projet génère beaucoup d'enthousiasme, mais zéro argent ! Les adhérent.e.s de l'association participent à hauteur de 100 euros par an, ce qui permet d'acheter le foin pour l'hiver, mais pas d'investir dans du matériel. En attendant de trouver un équilibre économique sur le long terme, nous avons lancé un crowfunding pour pouvoir financer des outils et porte-outils pour la traction, la construction d'un abri dans le pré d'hiver pour accueillir la jument auvergnate et ses futurs poulains, l'aménagement de nouveaux points d'attache aménagés dans les bourgs, et des clôtures mobiles pour les pâturages tournants. N'hésitez pas à nous contacter ! Peut-être nous croiserons-nous bientôt sur les chemins en compagnie de nos amis à quatre jambes !

Anaïs de Haas et Montaine Rapegno

Pour soutenir le projet

Si vous voulez et pouvez nous aider financièrement, c'est ici : https://jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/la-cavalcade
Si vous voulez nous contacter c'est là : cavalcade l 9@riseup.net

5 années de fouilles Sur une villa romaine



L'espace thermal de la villa antique de Chatain à Faux-la-Montagne, a fait l'objet de cinq années de fouilles programmées, de 2016 et 2020. Gentiane Davigo, l'archéologue qui a dirigé ce chantier, nous présente les résultats de ce travail de longue haleine.

e site antique de Chatain, découvert fortuitement en 1994 lors de travaux agricoles, a, dans un premier temps, été remis en avant dans le cadre d'un travail de master réalisé entre 2013 et 2015 sous la direction de Blaise Pichon (Université Clermont Auvergne). Il a ensuite bénéficié d'une campagne de sondages en 2016. Les résultats obtenus ont conduit à la mise en place d'une fouille programmée annuelle de 2017 à 2020.

De la découverte...

Lors de sa découverte en 1994, les vestiges observés laissaient présager une bonne conservation des constructions. Des fragments de murs, de sols, ainsi que des éléments de décors avaient en effet pu être observés. Cette découverte, signalée au Service Régional de l'Archéologie de Limoges, avait ainsi été enregistrée et localisée dans la base de données nationales des sites archéologiques français. La tranchée ayant été réalisée lors de la visite des agents du SRA et les vestiges n'étant pas menacés par des constructions, l'ensemble avait été ré-enfoui afin d'assurer une protection maximale des vestiges.

La réalisation d'un master entre 2013 et 2015 sur les dynamiques de peuplement du plateau de Millevaches entre la protohistoire et le début du haut Moyen Âge a permis de remettre en avant les vestiges découverts à Chatain (voir IPNS n°52 : « Le plateau de Millevaches sous l'oeil de l'archéologue »).

Cet intérêt nouveau a conduit à la mise en place d'une première campagne de sondages sur le site en 2016. Deux sondages de 48 et 52 m² ont ainsi pu être réalisés sur une partie du tracé de la tranchée réalisée en 1994. Ces sondages ont livré plusieurs vestiges : sols en béton de tuileau, espaces chauffés, seuil dallé. Une prospection géophysique à l'aide d'un radar a également été menée. Cette méthode d'investigation consiste à arpenter la parcelle avec un radar qui envoie des ondes dans le sol ce qui permet, lorsque les ondes rencontrent des matériaux différents (tels des vestiges archéologiques) de revenir vers la surface légèrement modifiée. La cartographie de ces anomalies conduit à l'obtention d'un « plan » des vestiges détectés. Cette prospection réalisée à Chatain a mis en évidence la présence d'un ensemble bâti complexe s'étendant sur plusieurs dizaines de mètres carrés. L'ensemble de ces données, depuis la découverte de 1994 jusqu'à la réalisation des premiers sondages en 2016, a confirmé la présence d'une importante villa romaine.

... à la fouille

À la suite de ces résultats prometteurs, une campagne de fouilles programmées a été mise en place à partir de 2017. Ainsi, chaque été durant un mois, une équipe, composée d'étudiants provenant de différentes universités de France et d'Europe, a petit à petit mis au jour les vestiges de l'espace thermal de la villa romaine de Chatain. Cette fouille s'est achevée à la fin de l'été 2020. Ces cinq années de fouilles ont dévoilé progressivement (100 m² d'ouverts en 2016, 356 m² en 2020) un établissement thermal accolé à un grand bâtiment rectangulaire dont la majeure partie correspond à une cour enclose et certainement partiellement couverte. Le mobilier recueilli, et plus particulièrement la céramique, a permis de dater l'occupation de ces vestiges entre le tout début du ler siècle après J.-C. et la fin du Illème siècle. Les fouilles ont également montré qu'au cours de l'occupation

du site, les vestiges avaient subi des transformations. Les constructions ont en effet évolué entre le le le IIIème siècle pour arriver à l'état dans lequel la fouille les a révélées. La villa de Chatain semble organisée en plusieurs espaces et les fouilles menées entre 2016 et 2020 se sont concentrées sur l'espace thermal et le bâtiment-cour accolé. La zone d'habitation à proprement parler se situe probablement à l'est et au nord de l'espace fouillé.

Le bâtiment thermal

Le complexe balnéaire de Chatain se compose actuellement de huit pièces. Ce dernier reprend les caractéristiques classigues des thermes romains. On retrouve notamment des vestiaires (apodyterium) (pièce 7) permettant d'accéder aux différents espaces du complexe et notamment à la salle tiède (tepidarium) (pièce 6). De cette dernière, on accède à une étuve (laconicum) (pièce 4) puis à la salle chaude (caldarium) avec son bain chaud semi-circulaire (solium) (pièce 3). Ce dernier disposait très certainement d'une voûte arborant des décors en stuc et des enduits peints ainsi que d'une ouverture vitrée comme l'indiquent les nombreux fragments de verre à vitre retrouvés. Il arborait aussi un dallage, soit en terre cuite, soit en pierre, comme l'attestent les négatifs encore visibles dans le mortier de tuileau. Le vestiaire permet également d'accéder à la salle froide avec sa piscine (frigidarium et piscina) (pièce 5). Cette petite pièce rectangulaire dispose d'un petit espace dallé pour circuler et d'un bassin carré (1,80 m de côté pour I m de profondeur) accessible par trois marches. Les trois pièces chaudes (le tepidarium, le laconicum et le caldarium) sont chauffés par des hypocaustes. Un hypocauste est une construction sur « pilettes » espacées les unes des autres permettant de surélever le sol des pièces et d'assurer ainsi

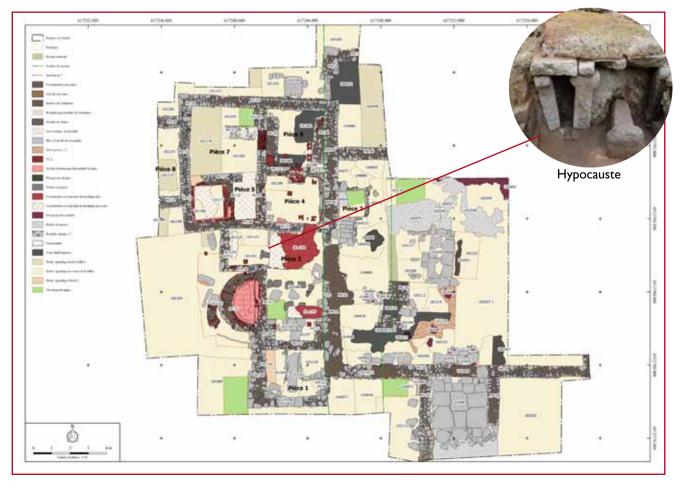
la circulation de l'air chaud en dessous pour chauffer celles-ci. Chaque pièce dispose de son propre praefurnium (salle de chauffe où l'on entretient le foyer) (Pièces I et 2 et ST I.19). Le bâtiment thermal est accolé à l'est à un second grand bâtiment présentant un plan rectangulaire. Celui-ci correspond à un espace de cour sans doute partiellement couverte par une toiture en tuiles, celle-ci disposait d'une entrée monumentalisée présentant un important dallage en blocs de granite. La relation entre l'espace thermal et la cour reste floue car, dans ce secteur de la fouille, les vestiges étaient particulièrement arasés.

Ré-enfouissement

Ces cinq années de fouilles ont donc permis de mettre au jour un beau complexe thermal et une grande cour pouvant correspondre à l'entrée de la villa. Ces vestiges ne sont cependant qu'une partie du domaine. En effet, les bâtiments d'habitation, de vie, semblent, d'après la prospection géophysique de 2016, être plus au nord. Il n'était pas rare que les thermes, au sein des villa, se retrouvent isolés des autres bâtiment afin de limiter les risques de propagation en cas d'incendie. Par ailleurs, l'emplacement des bâtiments dédiés à la production agricole, source de revenu du propriétaire, reste indéterminé tout comme les productions en ellemêmes.

À la fin de la campagne 2020, les vestiges ont été protégés puis ré-enfouis afin de garantir leur conservation. Une nouvelle prospection géophysique sera réalisée pour affiner nos connaissances sur l'organisation spatiale de la villa et son environnement.

Gentiane Davigo Plan réalisé par Florian Baret



Les Limousins dans la Commune de Lyon (1870-1871)

a ville de Lyon connut un mouvement communal dès le 4 septembre 1870. Différents courants révolutionnaires proclamèrent la République avant même qu'elle le soit à Paris. Nous avons vu dans notre dernier numéro la place importante prise par les « communeux/nards » limousins dans la Commune de Paris, au printemps 1871. Ce deuxième larticle a pour but de comparer l'implication des travailleurs migrants limousins, du bâtiment essentiellement, dans celle de Lyon. Les résultats de cette enquête sont très étonnants, comme vous allez voir.

Les événements révolutionnaires de Lyon

Il convient ici de raconter brièvement les différentes étapes du mouvement communal à Lyon, en soulignant les différences avec celui, plus connu, de Paris. Le premier point essentiel - est lié au calendrier. L'insurrection de Paris dura du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. À Lyon, elle se déroula en trois phases : on pourrait même dire qu'il y eut 3 Communes de Lyon. Très brèves, mais aussi très espacées : une tentative de prise de contrôle de la mairie le 28 septembre 1870, une reprise de l'agitation dans la violente journée du 20 décembre 1870, puis la véritable émeute du 30 avril 1871. On peut donc considérer que la Commune de Lyon fut triple, mais aussi – a contrario - qu'elle fut unique, puisque les mouvements communalistes ne cessèrent jamais leur activisme dans les intervalles. Autre différence : au contraire de Paris, les nouvelles autorités républicaines, contrôlant fortement la police, ne quittèrent jamais ni les lieux, ni le pouvoir. On pourra aussi relever l'importance accrue de deux mouvements politiques, certes présents à Paris, mais pris dans un ensemble plus vaste : l'AIT (Association Internationale des Travailleurs, créée en 1864, où dominent alors les Marxistes, dite « lère Internationale ») et le groupe des amis de Bakounine, anarchistes, à cette époque toujours membres de l'AIT Bakounine arriva à Lyon le 14 septembre, venant de Suisse, où il était réfugié. Deux autres points sont à souligner à Lyon, et c'est étonnant. S'il a bien existé une Commune, elle fut dominée par des partisans de Blanqui, socialistes révolutionnaires, et elle se déroula ... AVANT la première insurrection du 18 septembre. Dès le 4 septembre, la ville était dirigée de fait par des groupes révolutionnaires se rattachant à différentes branches du mouvement ouvrier, mais où tant l'A.I.T que les partisans de Bakounine étaient minoritaires. Durant deux semaines, le pouvoir fut aux mains d'un Comité de Salut Public, dissout sous l'influence des républicains modérés. Pour un éclairage complet, on pourra consulter le livre Les communards à Lyon de Mathieu Rabbe (Editions Atelier de Création Libertaire, 2015).

Les Limousins? une absence étonnante

Depuis des décennies, les Limousins étaient traditionnellement très nombreux dans la population ouvrière lyonnaise : maçons, plâtriers, paveurs, fumistes, charpentiers... Ils venaient surtout du sud et sud-est de la Creuse, notamment des Combrailles, un peu moins de Corrèze et Haute-Vienne. Une grande partie avait déjà choisi une installation définitive dans la région. Jean-Luc de Ochandiano (Lyon, un chantier limousin 2011, lire IPNS n° 16, 2006) donne des chiffres de plusieurs milliers. Lorsque j'ai commencé cette recherche, je pensais trouver de nombreuses traces de la présence des Limousins dans l'insurrection communale. Ainsi, M. Rabbe cite-t-il 430 communards condamnés à la suite des événements - on remarquera l'écart énorme avec les chiffres de Paris (11 500). Nous parlons bien ici des condamnés, et non des inculpés, Rabbe ayant choisi de se focaliser sur les premiers. 77 % provenaient de la région lyonnaise, dont 50 % de la ville-même. Seulement 84 étaient originaires du reste de la France (dont 8 Auvergnats), et 15 étrangers. AUCUN limousin. Or, il y avait bien une tradition de luttes sociales dans les corporations de maçons limousins, beaucoup avaient soutenu la grève des canuts en 1831, leurs revendications étant les mêmes. Jean Huguet, de Beaumont, fut ainsi condamné pour « rébellion ». D'autres encore, lors de la grande grève d'avril 1848, ou des barricades de 1851. Vingt ans plus tard : RIEN. Ce constat est désarmant, à tel point qu'il faut bien lui trouver une ou des explications. Aucun des deux auteurs de référence n'a remarqué ce paradoxe, mais par contre, ils fournissent des arguments « entre les lignes ». Il faut être très attentif au calendrier et à la chronologie.

Une question idéologique?

C'est une remarque de Martin Nadaud (Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon) qui peut nous mettre la puce à l'oreille. Il signale que les maçons « lyonnais », contrairement aux « parisiens », avaient la réputation de montrer peu d'intérêt pour la politique. Comme Ochandiano, je pense qu'il faut nuancer cette image. Elle repose sur un quiproquo : la politique est-elle nourrie de revendications sociales (salaires, conditions de travail) ou démocratiques (régime politique, droit de vote). Pour certains, les deux étaient liées, pour nos Limousins, il est clair que les premières motivations primaient. En voici l'explcation.

Il convient de bien observer les événements du printemps



1870 - précédant la guerre franco-allemande - ainsi que les premiers jours de la République. Les maçons, où les Limousins étaient majoritaires, s'étaient mis en grève en mai 1870, avec pour revendications : journée de 10 heures et augmentation du salaire horaire de 40 à 50 cts. Le refus des patrons (parmi lesquels de nombreux Limousins!) durcit la grève. Sur 7 membres de la commission de grève, on trouvait 3 Creusois, 2 Hauts-Viennois et elle était présidée par un nommé Leclair, 35 ans, de Nedde. Cette omniprésence des Limousins dans la lutte est remarquable ; ils formaient avec les Auvergnats 75 % de la profession. La principale mesure de grève est « le retour au pays », on prive ainsi les patrons de leur main d'oeuvre. I 000 maçons sur 3 000 font ce choix. Après plusieurs semaines de conflit, les grévistes obtiennent les 10 heures journalières et 45 centimes. La plupart ne reviendront qu'au printemps suivant. Ces travailleurs, comme les mobilisés de la guerre, étaient par définition absents en septembre. Et pour ceux qui étaient restés, l'avènement de la République apporta une solution à saisir. La guerre continuait, les Prussiens étaient arrivés en Saône-et-Loire. Les nouvelles autorités considérèrent qu'il fallait d'urgence renforcer le système de défense de la ville, constitué essentiellement de forts. Des ateliers publics furent mis en place, proposant 15 000 emplois. Pour les Limousins restés sur place, c'était une aubaine. Durant le mois de septembre 1870, marqué par une très forte agitation, les maçons travaillaient! Tout simplement parce que durant la dure et longue grève de mai-juin, ils n'avaient pas été payés.

Beaucoup de travailleurs saisonniers étaient encore présents, mais en décembre, ils étaient repartis passer l'hiver dans leurs villages. En avril 1871, ils étaient tout juste revenus. Voilà pour l'explication « temporelle ». En réalité, c'est plus compliqué que cela.

Qui étaient précisément ces travailleurs du bâtiment?

Il est à noter que très peu d'entre eux étaient engagés dans des mouvements comme l'AIT, créée en 1864 (dite lère internationale), ou encore la Libre Pensée ou la Franc-maconnerie. Si la majorité de nos Limousins était déjà gagnée au socialisme, ils avaient plutôt comme référence Pierre Leroux. À Lyon s'affrontaient grosso modo – au risque de caricaturer – trois tendances : les républicains modérés ceux qui suivaient Gambetta - , les révolutionnaires de l'AIT qui se déchiraient entre marxistes et anarchistes (Bakounine était accouru depuis la Suisse), et enfin les blanquistes, très représentés dans le mouvement lyonnais. Et la République alors ? il est évident que les gars du bâtiment étaient républicains, mais beaucoup avaient été échaudés par la répression de juin 1848 (lire Les révoltés d'Ajain de Michèle Laforest, éditions Albin Michel, 2001). Une forte tendance pacifiste existait aussi. Au contraire du gouvernement de Défense Nationale, elle souhaitait l'arrêt de la guerre. Allait-on se battre aux côtés de gens qu'on ne comprenait pas (les anarchistes), pour une cause incertaine (la nouvelle république) ? L'origine géographique a beaucoup d'importance. Jusqu'aux années 1870, les Creusois les plus nombreux venaient de l'est du département, pour simplifier des Combrailles, partie la plus cléricale et la plus modérée politiquement. Il faut donc compter avec l'influence de la religion et des grands propriétaires (où dominaient les royalistes). Ce n'est qu'à partir des années 1880 que les travailleurs issus des Combrailles délaissèrent Lyon, pour devenir mineurs (découverte des mines de charbon dans l'Allier et le Cantal). Ils furent alors suppléés par l'arrivée massive de gens de l'ouest du Plateau, en général plus radicaux (catégorie qui est la mieux connue aujourd'hui). Enfin, il ne faudrait pas oublier la question identitaire. Les Limousins étaient réputés très fermés, vivant en communauté, notamment à La Guillotière, beaucoup plus qu'à Paris, où ils étaient dispersés. Bien sûr, c'est dans ce cœur de Lyon que bouillonnaient les idées communardes, et on pouvait y fréquenter les petits artisans, boutiquiers ou compagnons plus politisés. La position a priori curieuse des Limousins me semble relever de cette question : « on y va tous ou aucun », d'autant que la majorité d'entre eux n'était plus là. La Commune : ce n'était pas vraiment leur combat. C'est aussi bête que ça.

Michel Patinaud



LA COMMUNE arrêtée par l'IGNORANCE à la RÉACTION



l peut paraître curieux de comparer des mouvements populaires aussi éloignés : environ 4 siècles. Et pourtant, vous allez voir, ils ont bien des points communs. Nous n'allons pas vous raconter précisément en quoi consistaient ces énormes poussées de fièvre, mais plutôt vous donner à voir ce qui établit entre elles une continuité certaine.

Chassons les mythes : Croquant n'a rien à voir avec Crocq

Nous ne pouvons faire l'économie de cette question: d'où vient le nom si célèbre de « Croquants »? S'il faut l'être, soyons révisionnistes. Crocq est cette petite ville du plateau des Combrailles, un des plateaux limousins (IPNS n° 73). Vous trouverez dans beaucoup d'écrits qu'elle a servi à dénommer les paysans révoltés aux XVI^é et XVII^è siècle. Voyons précisément ce point de vocabulaire historique. « Il n'est pas certain que la Révolte des Croquants, à la fin du XVIème siècle, qui ravagea la région jusqu'en Périgord, se soit enflammée à Crocq, comme ont pu déduire certains historiens de la parenté étymologique des deux noms ; mais cette révolte a été dure et mortellement matée, sur tout le plateau et ses abords ». G.Chatain (1)

Les révoltes populaires ou paysannes ont été plus nombreuses qu'ailleurs, dans le sud-ouest du royaume de France. Il n'est guère d'année où on n'en rencontra pas ici ou là. Le terme de Croquant a fini par devenir un nom commun, alors qu'il était à l'origine très localisé. Leur première révolte de 1594 s'inscrit dans le cadre des guerres de religion et marque l'apparition du terme. Or, la sédition se développa vers le sud et l'ouest, en Quercy et Périgord, pas dans la Marche. Un tel phénomène se reproduisit en 1620, puis 1637, son origine étant à chercher dans une situation de misère grandissante. Les révoltes mêlaient des contestations du pouvoir royal (explosions anti-fiscales, principalement contre des impôts nouveaux) mais aussi des « émotions » dirigées contre les abus du pouvoir seigneurial. Et tous les historiens nous disent que ces gens-là, « nos » Croquants, étaient essentiellement du Périgord (d'où la perpétuation du terme jusque dans le roman Jacquou le Croquant (2). En effet, nulle trace de la ville de Crocq dans tout ça.

Alors, d'où vient l'erreur?. Eh bien, à mon sens, le fautif a pour nom amalgame. Y-eut-il l'équivalent des Croquants en Combrailles ? Du même genre, sans doute, mais nommés ainsi, sûrement pas. Il est à remarquer qu'aucune chronique du temps n'en parle. Le grand spécialiste de la question, Yves Marie Bercé (3), l'écrit explicitement : aucune trace de Croquants à Crocq. Une autre preuve irréfutable : aucune

raison de soulèvement anti-fiscal dans le Franc-Alleu, où se situait Crocq, les habitants étant dispensés de tout impôt. On objectera que les habitants du Crocq actuel sont bel et bien appelés Croquant(e)s. Pour moi, il s'agit d'une pure homonymie. L'endroit tire son nom d'une déformation du latin « crux » (croix), celui des révoltés était utilisé de manière injurieuse par les puissants envers les révoltés, ceux qui voulaient les « croquer » (attraper avec des crocs, bâtons munis d'un crochet, très utilisés dans les campagnes). Jamais les révoltés ne se sont désignés par ce nom. Ils avaient selon les régions, leurs propres dénominations : les Pitauts, les Chasse-voleurs, les Tard-Avisés, les Tuchins (tuechiens !) ...

Des Croquants emblématiques des révoltes populaires

Révolte anti-fiscale, contre les nouveaux privilégiés, occupation de l'espace public, manifestations plus ou moins violentes, répression. Rien de nouveau sous le soleil. Voilà bien des points communs, que nous évoquerons plus loin « Nos » Croquants étaient en réalité de la Basse-Marche et du Bas-Limousin. Il n'y en avait pas partout. Aucune révolte populaire n'a jamais été nationale avant 1789. Pour eux le problème principal, parmi des impôts multiples, était la gabelle, impôt honni sur le sel, et aussi la dîme, dûe au curé. Aujourd'hui, c'est l'essence, et l'impossibilité de s'en passer. C'est bien sûr ce côté incontournable que les gouvernants appuient depuis toujours pour nous faire « cracher au bassinet ». Les gouvernements d'Henri IV puis Louis XIII poussaient loin la contrainte quand il s'agissait de financer la guerre. 1594 : guerres de religion, guerres civiles. 1637 : la France est entrée dans la Guerre de Trente Ans, première guerre européenne.

Les Croquants appelés par le tocsin se rassemblaient près de l'église, qui n'était pas attaquée, bien que privilégiée. La communication passait aussi par la rumeur, le bouche à oreille, un envoyé spécial à cheval, des formes de réseaux sociaux à l'ancienne.

En général, la révolte n'avait pas le temps de gagner même

Limoges ou Bordeaux. Mais sur place ou en chemin, la populace était cruelle. Parcourant la campagne armés de crocs, de faux emmanchées à l'envers, de bâtons, d'épées même, les « régiments populaires du Tiers-État » tuaient et massacraient sans réserve ce qui pouvait ressembler à un « gabeleur ». En réalité, une horreur, à côté de laquelle les incendies de greniers à sel, des maisons bourgeoises, parfois des châteaux de « collabos » (anachronisme, mais il convient bien), ces destructions donc paraissaient légères. Après les rassemblements, la pression montait durant plusieurs jours, les cibles principales étant les fonctionnaires royaux, les juges, les bâtiments représentant le pouvoir monarchique, l' État en résumé, les « messieurs de Paris ». Et tout ce qui ressemblait à des exploitateurs, des nantis. On a pu entendre: «les bourgeois ne se soucient pas de la ruine du pauvre peuple, parce que cette ruine fait leur richesse». Nous verrons les résonances actuelles. Et la noblesse qu'on pourrait comparer à nos modernes privilégiés. Eh bien localement, elle prenait souvent le parti de la rébellion, du moins les hobereaux. Pas forcément par humanisme, mais parce que si le peuple n'avait plus rien après les impôts, il avait du mal à régler les redevances seigneuriales. On a aussi compté beaucoup de prêtres à la tête des révoltés. Mais était-ce vraiment le peuple qui se révoltait ? On peut dire que la masse réunissait surtout des artisans, boutiquiers, paysans aisés, en quelque sorte nos modernes « classes moyennes ». Passés les moments de folie et d'espoir, on retombait vite dans une certaine misère.... Une rengaine (4). Parlons répression. Le type même du « vrai » Croquant est le célèbre Jean Petit, un notable de Villefranche-de-Rouergue, héros de la chanson enfantine, jean petit qui danse. Le malheur est qu'il « dansait » bien, mais sous l'effet des coups mortels reçus sur la roue en 1643! L'homme était un chirurgien, mi-médecin, mi-rebouteux, un notable tout de même. Certainement pas un paysan, bien qu'affublé du terme Croquant. En 1637, l'armée était à l'oeuvre, et ne faisait pas dans la dentelle. Les Croquants limousins eux ont « seulement » été pendus. Tout juste mettait-elle plus longtemps à arriver, à cheval ou à pied, vous pensez!

gilets jaunes même combat?

Les gilets jaunes seraient-ils de modernes Croquants?

Depuis le XVIIè siècle, les taxes et impôts se sont modernisés, multipliés, diversifiés, prélevés à la source :TVA, contributions de toutes sortes, inflation des cotisations. Les raisons de protester aujourd'hui sont sans doute beaucoup plus variées, chaque groupe social a sa propre haine des charges et factures. Mais le plus fort, c'est la position « antisystème » (terme jamais utilisés en XVIIè).

Aujourd'hui, c'est l'essence et l'impossibilité de s'en passer. C'est sur ce côté incontournable que les gouvernants appuient depuis toujours pour nous faire « cracher au bassinet ». Ce fut ainsi le point de départ du mouvement des Gilets Jaunes.

Voyons un premier point : où se rassembler ? Aux Croquants la place du village et les abords de l'église. Aux Gilets Jaunes les légendaires ronds-points, de temps en temps les centres des grandes villes, et surtout les marchés. Rappelons-nous cette invitation : « Samedi, jour de marché : enfin l'occasion de discuter. Retrouvons-nous sur les marchés, gilet sur

On est encore là !» Ronds-points – marchés et foires: voici une même logique. Des lieux que tout le monde connaît, parfaitement identifiables et visibles. Alors comment sait-on que la moutarde monte ? Aujourd'hui, tout va très vite grâce aux médias divers et réseaux sociaux. La nouvelle de la révolte allait aussi très vite dans le passé, beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire, une sorte de « téléphone croquant ». Voyons les cibles de la colère et des « émotions » : à peu de choses près les mêmes, exploiteurs et nantis pour simplifier. Mais alors que les révoltes anciennes étaient de véritables boucheries, de part et d'autre, aujourd'hui, on brûle des pneus, on s'attaque au mobilier urbain. Ne serait-ce pas en fait un progrès ? Bien sûr, la répression est un point capital. De nombreux Gilets Jaunes ont été salement amochés par des violences policières (que Macron ler a reconnues du bout des lèvres). Tout de même, on n'entendait jamais « mort au roi », qui échappait à toute critique, ni « Richelieu ta gueule ». Il me paraît évident que la violence a changé de nature et de degré.

Je ne me lancerai pas dans une comparaison sociologique des profils de révoltés (il faudrait des données très précises) si ce n'est cette opinion : ce ne sont pas les plus pauvres qui agissent, et coordonnent les mouvements. Ensuite, les conséquences sont à observer de près : jamais le pouvoir n'a fait les moindres concessions avant les révolutions. Les révoltés n'avaient pas grand chose à gagner, mais beaucoup à perdre. Mais « trop, c'est trop », aujourd'hui comme hier. Il existait chez les révoltés une certaine fierté, celle d'être des fers de lance, représentatifs. D'où un certain affichage. Pour les Croquants, on ne connaît aucun signe de reconnaissance particulier, hormis les armes, sans doute quelques drapeaux, et des plumes au chapeau, une bravade. Pas de couleur, pas de vêtement particulier, alors qu'on connaîtra plus tard les « bonnets rouges bretons » (1675).

Vous remarquerez qu'on a peu parlé de Crocq et d'un certain esprit de clocher, une forme de solidarité de toutes les époques, « poujadisme » ou « populisme » diraient certains. Se revendiquer des luttes anciennes, de la résistance, c'est se reconnaître un héritage, qu'on pourrait attribuer à tous les Limousins du passé, sur leur « terre de révolte » (G. Châtain). Et surtout ceux de là-haut sur la Montagne. Qui se sont illustrés bien d'autres fois, et encore, et encore, et il n'y a pas si longtemps.

Michel Patinaud

- I Un printemps sur Millevaches, P.Fabre et G.Chatain, 2004
- 2 Roman d'Eugène Le Roy, 1896
- 3 Ce grand historien, né en 1936, se définit comme un « anarchiste de droite ». Croquants et Nu-pieds : les soulèvements paysans en France du XVII^é au XIX^e siècle, Gallimard 1974. 4 - Les paysans et les républiques villageoises: Hervé Luxardo, Ed. Aubier, 1981



Apparition des Croquants les révoltes de 1593 - 1595

es révoltes ont lieu dans le contexte des guerres de religion. À partir de Turenne en Limousin en 1594, elles se répandent ensuite dans le Périgord. Massacrés par la noblesse en juin 1594, les révoltés rejoignent le camp des royalistes. En juillet 1595, les croquants se révoltent à nouveau et, en septembre, ils combattent la noblesse locale : les batailles de Saint-Crépin d'Auberoche et de Condat-sur-Vézère mettent fin à la révolte.

D'autre part, en Guyenne, de 1593 à 1595, des insurrections se développent, encadrées par les notables royalistes, catholiques modérés ou protestants, partisans d'Henri IV. Leurs principales revendications sont néanmoins toujours fiscales et l'influence de la question religieuse est faible. Ces croquants ont le mépris des villes et leurs principaux ennemis sont les chefs ligueurs. Il arrive que ces révoltés deviennent dangereux pour le pouvoir royal, tels les croquants du Languedoc massacrés par les troupes royalistes.

On trouve des révoltes similaires en Bourgogne où les vignerons se révoltent.





À l'ouest, rien de nouveau... ailleurs non plus

Parlons attestation

Depuis maintenant un an, les imprimantes tournent à fond, pour le plus grand bonheur des marchands d'encre. Des attestations sont réclamées, sous le regard inquisiteur des forces de l'ordre, qui ont effectivement l'ordre de ..., bien que tout ça ressemble plutôt à un désordre. Voyons l'exemple d'Alexandre Coulomb, de Remoulins (Gard) qui doit se rendre à Blaizac, près de Privas (Ardèche), pour un motif qu'on imagine impérieux. Le trajet fait 113 km très précisément donc très supérieur à ce qui est autorisé.

« Mais comment M.Coulomb, vous n'êtes pas au courant ? vous êtes confiné ». Heureusement, nous avons la solution : l'attestation. Elle est visée par la mairie de Remoulins, elle fait aussi office de certificat de test négatif. Jusqu'ici, nous sommes en terrain connu. Je dois toutefois à la vérité ceci : l'attestation en question date du 4 novembre 1720, elle a donc 300 ans. Tiens! Que s'est-il passé cette année-là? Le document est à relier à la dernière grande épidémie de peste en France, arrivée puis étendue à partir de Marseille en mai. Cet épisode dramatique fit 100 000 morts en Provence, soit un quart de la population. Toute la région était « consignée » et la maladie ne disparaîtra pas avant 1722. La contagion empirant, toute la province fut déclarée en quarantaine par arrêté du Conseil du roi en date du 14 septembre 1720. Il y était fait défense aux habitants et aux marchandises de franchir le Verdon, la Durance et le Rhône (Remoulins est proche d'Avignon). Les foires furent supprimées et en octobre 1720, les autorités des villes demandaient aux habitants de déclarer toute personne étrangère logée chez eux depuis deux mois. Mais pas à Remoulins,

c'est ainsi que les Consuls de la ville firent imprimer un formulaire pour leurs administrés désirant voyager (partant) « de ce lieu où il n'y aucun soupçon de mal contagieux », et sur leur chemin, (nous) « prions ... de luy donner libre entrée, et assurer passage ».



Imprimé: c'est bien le signe qu'il y avait une forte demande. Les archives ne permettent pas de savoir si Alexandre arriva à bon port, ni dans quel état. On ne connaît de lui que sa date de naissance, le 3 février 1692 à Remoulins, d'un père boulanger. Ensuite, aucune trace, si ce n'est — nous apprend l'attestation — qu'il était « d'une taille médiocre » et avait « des cheveux châtains ». Signalement pas très original tout de même.

Conclusion : la bureaucratie française actuelle n'a donc rien inventé. Et les espèces vivantes continuent à développer des virus, c'est pourquoi « restez chez vous » me semble être une (très) vieille rengaine.

Parlons vaccination

« Ce n'est pas sans raison que le gouvernement prend un intérêt si grand aux progrès de la vaccination. Tant de préjugés luttent encore contre elle. Peut-être ne parviendrat-on à vaincre les funestes résultats de cette obstination routinière, que le jour où ... on exigera des parents la présentation de leurs nouveaux-nés au chirurgien chargé de les prévenir contre l'invasion de la plus terrible maladie. »

Ceci n'est pas un communiqué du ministère de la Santé.

« On a crié tant de fois aux oreilles de ces parents opiniâtres que le vaccin n'était pas un poison, comme ils se plaisent à le croire ... prière inutile. »

Ceci n'est pas extrait d'un article de *Sciences*

« Pourquoi donc, en présence de ce crime anti-social, reculer devant l'établissement d'une pénalité assez efficace pour le réprimer ? » Ça se gâte, mais ceci n'est pas un projet « sous le coude » du gouvernement (42 ministres, donc 84 coudes !, une vraie hydre), visant à restreindre encore un peu plus les libertés.

Pourtant, ces lignes trouvent un écho étonnant dans l'actualité, le Professeur Ragoût en moins. Il ne s'agit pas pour IPNS d'influencer d'une quelconque manière la pensée ou l'action de chacun, qui garde son libre-arbitre.

Il s'agit juste d'une manière de souligner que l'Histoire « repasse bien les plats », en l'occurrence les aiguilles. A l'exception des mauvais parents, qui sont une espèce disparue, n'est-ce pas ? En effet, ces lignes sont extraites d'un article paru en 1835 dans « L'Almanach de la France », article intitulé « De l'utilité de la vaccine ». 185 ans plus tard, s'il y a encore un débat sur la liberté – ou non – de vacciner, sur l'infaillibilité de la science, sur la valeur du « progrès » ... c'est bien qu'il y a un problème, non ?

La vaccine, communément appelée « variole de la vache », a permis la découverte du vaccin contre la variole humaine





Un drapeau arc en ciel au fronton de ma mairie

Entre le bleu blanc rouge habituel et le bleu européen, voici soudainement que le 17 mai dernier les frontons de 25 mairies creusoises ont arboré un éclatant drapeau arc en ciel. Explications.

LGBTQIA+

C'est une initiative lancée par une association creusoise au nom un peu étrange pour les non initiés : LGBTQIA+ Creuse. Bon, Creuse, on va pas vous expliquer... Pour le reste, lire Lesbiennes, Gays, Bisexuel.le, Trans, Queer, Intersexe et Asexuel.le, bref toute cette diversité d'être sexuellement qui pendant très longtemps a été niée ou ignorée. La jeune association, créée en octobre 2020, a profité du 17 mai qui est officiellement la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, pour inviter les mairies de Creuse à hisser les couleurs de la lutte pour toutes les sexualités, rouge, orange, jaune, vert, bleu, violet : le fameux drapeau arc en ciel. Une initiative originale, non reliée à une campagne nationale, mais qui a eu quelques échos en dehors du département. Pourtant, si on voyait régulièrement ce drapeau brandi lors des gay-pride et autres manifestations du style, on n'avait pas trop l'habitude de le voir accrocher dans nos campagnes, qui plus est sur un bâtiment officiel. Comme l'explique une des mairies impliquées dans cette opération : « C'est bien volontiers que nous nous associons à cette journée au cours de laquelle le drapeau Arc-en-ciel flottera au fronton de notre mairie et que nous informons la population qu'au sein de notre village, les LGBTQIA+ phobies ne sont pas tolérées, et que toutes les



Commune de Saint-Priest-La-Feuille

personnes, quelles que soient leurs orientations amoureuses, ou identités de genre, sont légitimes, bienvenu es. » Sur le Plateau, Gentioux-Pigerolles, Felletin et Faux-la-Montagne ont participé à cette opération.

Invisibilité

Bon, ne soyons pas naïfs, tout n'est pas tout rose dans le département en la matière et une dizaine de communes ont explicitement refusé de s'associer à cette opération, arguant d'un vote négatif en conseil municipal (pour 5 d'entre elles)

ou du fait que le drapeau tricolore suffisait à lui seul à afficher la solidarité avec tous. Restent tout de même plus de 200 communes qui n'ont pas répondu, ce qui ne signifie pas forcément opposition. « Ce beau département verdoyant est un territoire rural animé par de nombreuses associations » expliquent les promoteurs de l'opération. « Mais il y manquait une structure qui milite pour les droits des personnes LGBTQIA+, communautés présentes en Creuse comme partout dans le monde, qui, comme toute minorité, subit de la discrimination, de la violence, des stéréotypes, de l'invisibilité. » Néanmoins, pour un des membres de l'association, les choses évoluent plutôt dans le bon sens et la situation en rural n'est pas forcément très différente qu'en ville. Si les stéréotypes ont la vie dure, c'est aussi l'invisibilité qui est difficile à vivre. Accrocher l'étendard multicolore est une manière d'en sortir. L'association LGBTQIA+ Creuse ne compte pas s'en arrêter là. Elle prévoit une journée de déambulation à Guéret le 26 juin prochain et envisage d'ouvrir un local un jour prochain pour accueillir qui veut échanger, parler, se documenter autour de ces thématiques.

Contact : lgbtqiacreuse@protonmail.com En savoir plus : https://www.facebook.com/lgbtqiacreuse

Vassivière les flots!

eaucoup d'entre nous connaissaient la plage de l'ancien camping de Masgrangeas pour y être allé en famille profiter des eaux basses qui se réchauffent très vite. Ce n'est plus qu'un regrettable souvenir car un « aménageur fou » est passé par là! Appelé pompeusement « Bois et nature », cette nouvelle installation « à la sauvage » dénature une fois de plus le site de Vassivière. Qui a autorisé cet archétype d'aménagement des années soixante? Qui a accordé le permis de construire? Car il en a bien fallu un pour raccorder ces « cabanes » à un réseau. Qui a osé se foutre des gens à ce point? Honte aux administrations responsables : mairie de Royère-de-Vassivière, Lac de Vassivière, etc. Après avoir transformé le village de vacances de Masgrangeas en lotissement à la Sarcelles, nous voilà avec un camping en HLM horizontal! Vassivière a toujours démontré son incapacité à gérer son environnement et à dégager une image de marque dont nous pourrions être fiers, mais alors là, nous touchons le fond!

Michel Bernard





En souvenir d'une « Juste »

Mauricette Thiébaut nous a quittés le 30 mars 2021 emportée par un cancer implacable, haïssable. Elle avait 71 ans. Des amis témoignent de son parcours et de ses engagements.

auricette était une femme exceptionnelle, intelligente, déterminée, puissante. Menant un travail sur le traumatisme de sa jeunesse, elle s'est pourtant ouverte aux autres, leur apportant un soutien considérable ; elle était capable d'un attachement indéfectible poussé jusqu'à la limite du possible.

Avec les migrants d'Eymoutiers

Originaire des Vosges, les épisodes de sa vie et sa profession d'enseignante l'ont conduite à Paris puis à Bordeaux. De retour à Paris, pendant quatorze ans, elle enseigna le FLE (Français langue étrangère) pour des jeunes migrants. À la retraite, dans cette période heureuse de sa vie, elle vient vivre à Limoges avec son mari. Le hasard lui fit acquérir une maison sur le Plateau, en Creuse, à Lavaud sur la commune de la Nouaille, où elle venait le plus souvent possible avec un plaisir extrême. Cette maison était le lieu où elle réunissait son petit monde, son fils et ses nombreux petits-enfants.

Elle se rapprocha des personnes du Centre d'accueil de demandeurs d'asile d'Eymoutiers. Avec elles, elle poursuivit son travail d'enseignante. Ce fut le cas pour celles qui sont devenues ses amies albanaises. Elle leur apprenait la langue française avec un plaisir tel qu'elle s'engagea à accueillir leurs

enfants en cours d'études dans son appartement de Limoges. Elle les accompagnait également dans la rédaction de leurs dossiers de demande de titre de séjour. Partout où elle pouvait, souvent sur la route, elle apporta auprès d'hommes et de femmes une aide efficace et attentive.

Son militantisme auprès des migrants est à l'origine des liens qui nous unissaient. Une amitié forte en découla au-delà des idéaux communs de solidarité et d'engagement. Avec les personnes que nous défendions, nous constituions une sorte de famille sans frontière avec qui nous avons partagé des fêtes pour l'obtention de cartes de séjour, pour des anniversaires ou les fêtes de fin d'année, des moments joyeux l'été au lac de Vassivière. La plupart aujourd'hui, après des années d'attente angoissée et d'endurance, sont régularisés et ont un emploi et un logement à Limoges.

La mémoire des camps

Mauricette allait toujours jusqu'au bout de ce qu'elle entreprenait. C'est ainsi que sur la trace de son jeune oncle Maurice, responsable résistant mort six mois après sa libération du camp d'Ebensee en Autriche, elle fit la connaissance d'Henri Ledroit, rescapé du camp de Mauthausen. Celui-ci consacrait ses dernières années à témoigner auprès des jeunes collégiens et lycéens. Souvent les forces lui manquaient et Mauricette, partageant ses larmes, lui tenait la main pour l'accompagner dans cette difficile mission. Avec la même opiniâtreté, elle l'aida à rédiger son livre de mémoire *La graisse pas les os* (ce livre est disponible auprès de l'Amicale de Mauthausen dont le président a écrit : « Mauricette a toujours suscité mon admiration et, oui peut-être, mon incrédulité, tant elle



Mauricette à Paris en 1975

empruntait des chemins improbables, avec une incroyable assurance ... elle m'apparaissait stupéfiante ... »).

Des amitiés, Mauricette en a eu beaucoup, tout au long de sa vie qu'elle a consacrée aux autres. Son courage, sa force, ses ressources, son empathie ont créé autour d'elle de nombreux liens. Mère attentionnée, dans toutes les étapes de sa vie, elle a été proche de son fils et, au fur et à mesure, de ses petits-enfants. L'éclat de son regard, son sourire bienveillant, son goût pour la vie témoignent de son rayonnement. La maladie l'avait considérablement affaiblie mais la pertinence de ses propos et son humour étaient intacts. Nous qui avons eu la chance de bien la connaître, nous pouvons lui reconnaître le qualificatif de « juste ».

Via Sanchez et Jean-Paul Delanaud

Une pandémie ? Non, une syndémie.

BARBARA

STIEGLER

DÉMOCRATIE

SANTÉ, RECHERCHE, ÉDUCATION

Dans De la démocratie en Pandémie, Barbara Stiegler reprend le propos de Richard Horton, rédacteur en chef de la revue scientifique The Lancet, pour qui l'épidémie de Covid-19 n'est pas une pandémie mais une « syndémie »,

une maladie causée par les inégalités sociales et par la crise écologique entendue au sens large. Elle montre que toutes les conditions sont réunies pour que le même type d'épidémie se reproduise régulièrement. Si nous ne vivons pas une pandémie, nous vivons « en Pandémie » écritelle, dans un nouveau continent mental parti d'Asie pour s'étendre à toute la planète, avec de nouvelles habitudes

de vie et une nouvelle culture. « En parlant de "pandémie", on a sidéré les esprits, on est passé dans un régime d'exception et on a accepté des choses inacceptables. » Alors que la plupart des gouvernements ont commencé par s'enferrer dans le déni, elle note un revirement brutal dans leurs réactions à la crise, expliqué par la peur. Il fallait ainsi frapper fort par un confinement total et pour éviter la flambée populaire, utiliser le moment actuel pour faire passer en force toute une série de lois liberticides. Barbara Stiegler dénonce ainsi une « manufacture du consentement » expression qu'elle emprunte à Walter

> Lippmann. Surtout, elle souligne la nécessité urgente de mobilisation contre une vision idéaliste de l'après. Alors que l'université est elle-même menacée par une numérisation à tout va et après s'être engagée auprès des Gilets jaunes puis des grévistes contre la réforme des retraites, Barbara Stiegler se porte aujourd'hui contre les visions prophétiques d'un « monde d'après » qui

serait plus juste et plus égalitaire. Elle souligne qu'on devrait plutôt s'attendre à un durcissement des pouvoirs dominants. La rupture avec l'ancien monde ne pourrait se conquérir qu'au prix de mobilisations sociales et politiques de très grande ampleur.

3,90€/№23

Barbara Stiegler, De la démocratie en Pandémie. Santé, recherche, éducation, Collection Tracts, Gallimard, 3,90 €.

Les autres voix de la planète

Jocelyn Peyret réalise depuis plusieurs années une émission sur Radio MNE (une radio associative de Mulhouse) entièrement consacrée aux petits médias indépendants. Il a du reste déjà consacré deux émissions à IPNS parmi la centaine qui sont toujours accessibles et qui montrent la grande diversité et richesse de ces canards locaux, engagés, citoyens et participatifs. Connaissez-vous L'Empaillé en Occitanie, Factuel en Franche-Comté, La Brique à Lille, La Topette à Angers ou Couac à Saint-Étienne ? Vous pourrez les découvrir en écoutant ces émissions qui offrent un véritable panorama de cette « autre » presse que Jocelyn Peyret continue d'explorer et qu'il appelle les « autres voix de la planète ». Toutes les émissions sont là : https://s.421.fr/l-XPmq8J

Du 9 sur l'écureuil

C'est l'excellente revue naturaliste La Cardère qui, dans son neuvième numéro, nous dit tout sur ce petit mustélidé. Les écureuils roux, on ne les connaît trop souvent que pour les éviter sur la route ou pour leur réputation d'épargnants précautionneux. Qu'en est-il en réalité ? Dans cette nouvelle monographie, vous trouverez tous les détails sur sa vie, son comportement, son habitat ou encore son régime alimentaire, à travers de nombreux articles sur l'espèce, ainsi que des dessins, des photos, de la littérature, un entretien avec un grand spécialiste de l'espèce...Vous découvrirez pourquoi elle est protégée en France et quelles menaces pèsent sur elle.

La revue est désormais proposée sur abonnement : les 3 prochains numéros en échange de 15 euros.



Vous pouvez aussi commander seulement le dernier numéro contre un chèque de 5,40 € à Association Carduelis, Le Boueix, 23130 Puy-Malsignat, ou par mail à carduelis@laposte.net En savoir blus : https://sites.google.com/site/associationcarduelis





Flan sans pâte

Pour 4 à 6 personnes : 50cl de lait, 25cl de crème fleurette ou crème liquide à 15%, 125g de sucre semoule, 5 jaunes d'œufs, 50g de maïzena. Un cercle à pâtisserie de 18 cm de diamètre.

Portez à ébullition le lait et la crème. Mélangez dans un cul de poule les jaunes, le sucre et la maïzena, versez dessus le lait bouillant, puis reportez sur le feu et laissez cuire 30 secondes après la reprise de l'ébullition. Débarrassez dans un plat à gratin, filmez au contact et laissez refroidir complètement. Beurrez et farinez le cercle, posez-le sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier siliconé. Préchauffez le four à 180°.

Fouettez la crème froide pour l'assouplir et versez-la dans le cercle. Lissez à la spatule coudée. Enfournez pendant 35 minutes environ. La surface du flan doit être d'une belle couleur caramel avec quelques taches noires. Laissez refroidir sur une grille puis glissez un cercle en carton adapté sous le flan avant de le mettre sur le plat de service. Bon appétit!







CHRONIQUE D'EXILS

Dématérialisation

« Allo la Cimade : je n'arrive pas à prendre rendez-vous à la préfecture. » Situation banale d'une personne étrangère qui souhaite demander ou renouveler un titre de séjour et n'arrive pas à obtenir un rendez-vous.

De mémoire d'étrangers et de militants les services des étrangers en préfecture ont toujours été surchargés : files d'attente interminables devant les préfectures, parfois avec enfants, parfois depuis la veille au soir, par tous temps et souvent sans certitude d'être reçu dans la journée. Salles d'attente bondées et bruyantes. Fonctionnaires débordés et pas toujours bien aimables, dont parfois l'affectation dans le service des étrangers est une sanction, ce qui ne contribue ni à la qualité de leur accueil ni à leur efficacité.

Désormais les prises de rendez-vous se font par internet. Mais les services des étrangers sont restés sous-dotés et surchargés. Les files d'attente sont devant les écrans, cela fait moins désordre! Les salles d'attente sont un peu moins bondées mais à 6 guichets dans la même pièce et 10 minutes par rendez-vous, lequel est annulé au moindre retard, cela fait du monde. Pour prendre un rendez-vous il vaut mieux maîtriser internet et avoir une bonne connaissance de la langue et des subtilités des plateformes numériques. Ce n'est pas si simple quand on parle mal la langue, surtout administrative et écrite, qu'on a bien un téléphone qui envoie des photos mais qu'on ne sait pas se servir d'internet et qu'en plus on n'a pas de messagerie.

Tout d'abord il faut accéder au site, prouver qu'on n'est pas un robot : cocher les morceaux d'éléphants, de feux rouges, de motos dans l'image, sans erreur. Savoir quelle plateforme choisir: renouvellement, première demande, malade, changement de statut : guichet F ou E (c'est quoi ce truc ?) ? Cela

change tout le temps. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?

Après avoir coché l'acceptation des conditions d'utilisation, bien souvent, on accède à « il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous. Veuillez recommencer ultérieurement »

Cette réponse se renouvellera sur un temps plus ou moins long, variable selon les préfectures. À Limoges, il faut quelques jours de tentatives pour un renouvellement, beaucoup plus pour une première demande de titre. Dans d'autres départements, en particulier en Île-de-France, il arrive qu'il soit impossible de trouver un rendez-vous. Cela se compte en mois. Compliqué quand il faut renouveler ses droits aux allocations, à la PUMA, ou convaincre un employeur... Il arrive souvent que les personnes perdent ainsi leurs droits. À Limoges, il est prudent de s'y prendre à l'avance car les rendez-vous proposés ne sont pas immédiats : les délais peuvent atteindre deux ou trois mois. Enfin on accède au site et à une proposition de rendez-vous. Il faut remplir le formulaire sans se tromper, maîtriser un clavier. L'état civil c'est relativement simple mais c'est quoi le numéro étranger ? Et le type de titre demandé ? Que donner comme adresse internet si je n'en ai pas ? Et comment la consulter ? Quand enfin on a réussi à remplir le document, s'affiche : « délai expiré » !! Tout est à refaire... Quand, enfin on arrive à obtenir un rendez-vous, il faut dénicher le document papier ad hoc à télécharger, imprimé à remplir obligatoirement (donc trouver une imprimante), fournir les pièces demandées (et parfois plus mais ceci est une autre histoire). Pour les étudiants la procédure semble encore plus complexe Dans la majorité des préfectures il n'y a personne pour orienter et conseiller les étrangers. Parfois il existait des personnes en service civique qui pouvaient aider. Depuis le covid il n'y a plus rien. Pour le moment le

dépôt des dossiers se fait toujours au cours d'un rendezvous où est vérifiée la conformité du dossier.

Mais que se passera-t-il le jour où le dépôt sera entièrement dématérialisé?

Enfin les délais de traitement de dossier vont bien au-delà des limites imposées par la loi (4 mois) et les personnes peuvent passer des mois (en province), voire des années (en région parisienne), sous récépissé quand on leur en délivre un. La loi impose aux administrations de prévoir des solutions alternatives à cette dématérialisation.

Le Conseil d'état a confirmé le 27 novembre 2019 que la dématérialisation des procédures ne peut être imposée, et que des modalités alternatives d'accès au service public doivent toujours être proposées. Ce n'est pas le cas du service étranger de bon nombre de préfectures. C'est pourquoi la Cimade et d'autres associations ont décidé d'attaquer les préfectures en justice afin que, conformément à l'arrêt du Conseil d'État, elles offrent des alternatives à la dématérialisation des prises de rendez-vous et abondent en personnel les services concernés. En Limousin il s'agit des préfectures de la Corrèze et la Haute Vienne.

Dominique Weber



Bergounioux, toujours là!

Dans le n° 69 d'IPNS, Daniel Couégnas nous avait présenté les *Carnets de notes* de Pierre Bergounioux, 4 gros volumes, quelques 4 500 pages, écrit au jour le jour par l'écrivain originaire de Brive et qui vient passer chaque été dans sa maison de Haute-Corrèze, à Davignac. Ces 4 volumes

couvraient la période 1980-2015. Et Daniel Couégnas nous annonçait la suite pour 2021. Elle est en effet arrivée, 800 pages de plus pour raconter ces 5 dernières années, rythmées par des allers et retours réguliers entre la banlieue parisienne et le Plateau, par des lectures (pléthoriques) et des rencontres ou « causeries » (nombreuses), qui montrent le quotidien d'un homme modeste dont la plume semble désormais trancender la

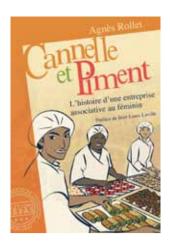


vie.

Comme l'écrit l'auteur, avec ce cinquième volume, « on se retrouve, on ne sait trop comment, septuagénaire, à peu près quitte des soins qui ont rempli l'intervalle, excepté celui, cher à Montaigne, d'apprendre à mourir. »

Quel monde associatif demain?

Dans un contexte qui n'est pas folichon (baisse des financements publics, remise en cause des contrats aidés, attaques contre les libertés associatives, volonté d'imposer aux associations un « contrat d'engagement républicain » – voir notre dernier numéro), une vingtaine de chercheurs et chercheuses, acteurs et actrices, publient un petit livre qui se veut prospectif sur l'avenir du monde associatif. Entre scénario noir qui voit s'accentuer les tendances actuelles (contraintes supplémentaires sur les associations, triomphe de la business-philanthropie, gestion managériale du secteur, etc.) et un scénario optimiste où les communs, la participation et le dynamisme local redonneraient sens à un « associationnisme du XXIe siècle », la ligne de crête penche dangereusement d'un côté. Comment éviter la chute ? « Ici, nulle naïveté ou idéalisation des associations mais le constat de l'importance des mouvements citoyens pour éviter l'isolement et le désarroi qui font le lit de l'autoritarisme et menacent la démocratie », expliquent les auteurs. « La défense de celle-ci passe en effet par la multiplication des espaces de délibération et d'action. » Cet ouvrage se veut avant tout un outil pour alimenter les débats et s'interroger sur les marges de manœuvre réelles qui peuvent être saisies par les citoyens. Celles-ci heureusement existent. On en a un bel exemple avec une histoire qui nous vient de la banlieue lyonnaise, celle de l'association Cannelle et Piment, un traiteur multiculturel établi depuis près de 30 ans à Vaulx-en-Velin. Les femmes créatrices de cette « entreprise associative » sont toutes des immigrées, sans diplôme et sans reconnaissance préalable. Elles racontent dans le livre qu'elles viennent de faire paraître comment elles ont dû batailler pour monter un projet dont elles ont fini par pouvoir tenir les rênes, même si l'institution n'y a pas toujours





aidé. Leur projet ne rentre dans aucune case, la direction du centre social où elles ont commencé leur activité veut garder le pouvoir sur leur histoire, Pôle emploi leur propose des contrats d'insertion... sur les contrats qu'elles ont elles-mêmes créés! Heureusement l'histoire montre aussi qu'il y a toujours quelques complices dans ces lieux-là qui arrivent (parfois, mais pas toujours) à sortir des rails. Où l'on voit assez bien s'illustrer l'adage selon lequel une innovation sociale est une désobéissance qui a réussi! Une histoire à lire aux éditions Repas (et en prime il y a même quatre recettes choisies par les cuisinières de Cannelle et Piment!).

Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie, s.d. Patricia Coler, Marie-Catherine Henry, Jean-Louis Laville et Gilles Rouby, éditions Érès, 13 €.

Cannelle et Piment, l'histoire d'une entreprise associative au féminin, Agnès Rollet, éditions Repas, 17 €.

Mina Sang: « Que tout s'arrête! »

Un clip, un CD, Mina Sang, que sur le coin certains connaissent sous un autre nom, poursuit son chemin de chanteuse et musicienne entamé il y a quelques années avec des premiers titres qu'elle a offerts au cours de quelques concerts, à Eymoutiers ou ailleurs. On trouvera là des colères et des joies, de la poésie et de l'amour. « Ils nous disent que tout est fini, qu'on ne peut rien à l'incendie, ils peuvent bien changer tout l'équipage, nous on leur laisse le naufrage! » claironne-t-elle a qui veut l'entendre. À ses propres textes elle mêle Brecht, Poe et Baudelaire. Et affirme: « J'voudrais qu'on me lâche et qu'on m'oublie,

que tout s'arrête, qu'on m'emmène loin d'ici! » Refrain qu'on peut facilement adresser, nous aussi, à la technologie, au contrôle ou au confinement : « Combien de temps ça va durer ? Sans même savoir ce qui était vrai ? L'horizon se raidit, le monde se rétrécit... » ou « À chaque nouvelle je m'émerveille, un flash-info dans mon sommeil! » Suivezla « Dans la nuit » : « Tu verras partout, partout des feux s'allument, dans la nuit sous la brume, les fictions se consument, le monde entier se débitume... »



Écouter J'voudrais qu'on me lâche : https://www.youtube.com/watch?v=ML5nOOW3 | Mw Se procurer le CD : https://s.42l.fr/sT57OZOo

ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

Q: Question: pourquoi une rubrique vélo dans IPNS?

IPNS, dès ses premiers numéros, s'est fait l'écho de l'actualité dans la Montagne limousine, mais a aussi présenté de nombreux articles sur l'histoire et la culture régionales, dont le cyclisme est une des composantes, au même titre que la pêche à la ligne ou les danses traditionnelles. Au long du XXe siècle, les courses ont bénéficié d'une grande popularité. Les photos d'archives montrant la densité des foules regroupées aux arrivées ou au vélodrome de Limoges sont très convaincantes. En campagne, la course cycliste constitue souvent le clou de la fête patronale. En ville, beaucoup de compétitions ont lieu dans les quartiers ouvriers, ainsi à Saint-Junien le I er mai avec le « Prix des syndicats ».

Cette popularité était démontrée par la place importante réservée au cyclisme dans la presse régionale. Les exploits des champions limousins étaient magnifiés par les chroniqueurs sportifs, les compétitions annoncées avec force détails, résultats et commentaires paraissaient dès le lendemain.

Après des débuts balbutiants, les compétitions cyclistes ont vraiment démarré dans la première décennie du XX^e siècle. La mise en service en 1904 du vélodrome de Limoges est déterminante, les plus grands champions de l'époque venant s'y produire. Le demi-fond, derrière moto, est très apprécié du public. Sur route, c'est l'époque des ville à ville, aller-re-

tour : Limoges-Séreilhac, Limoges-Saint-Léonard... La guerre va donner un coup d'arrêt brutal à l'activité cycliste. À partir de 1919, la reprise est difficile, de nombreux cyclistes ayant été tués. Les routes sont en mauvais état et les dirigeants rares. Progressivement, toutefois, l'activité va reprendre. À côté des petites courses, de grandes épreuve existent avec souvent un kilométrage impressionnant : de 195 km pour « Le chemineau » (1926) à 350 km pour Paris-Bourganeuf ou 365 km pour Paris-Limoges, dont les affluences laissent rêveur : 20 000 spectateurs pour le final de 1938.

Le vélodrome déploie aussi une grande activité. On y assiste à l'éclosion de nombreux talents, comme celui du Creusois Octave Dayen ou du Haut-viennois André Raynaud, lequel deviendra champion du monde de demi-fond en 1936 à Zurich

Contrairement à ce qui s'était passé en 14-18, guerre et occupation n'arrêtent pas l'activité cycliste, même si elle est contrariée. Les conditions sont difficiles : matériel rare, de mauvaise qualité et ses prix prohibitifs, routes mal entretenues, certains itinéraires interdits. Malgré tout, des courses sont organisées. Parmi elles, le Tour de Haute-Vienne du 4 juin 1944 a marqué les mémoires. Des maquisards stoppent la course au carrefour de Saint-Méard. L'officier du maquis annonce aux concurrents – dont des vedettes nationales – que leurs vélos et les voitures suiveuses sont réquisitionnés sur ordre du Colonel Guingouin. Ils restent libres de rejoindre le combat des résistants ou de regagner Limoges dans le camion-balai.

Après 1945, malgré pénuries et restrictions, de nouvelles compétitions sont créées, d'autres renaissent et le nombre de pratiquants progresse. Le cyclisme limousin est alors bien vivant, attirant des coureurs de toute la France et révélant de remarquables talents : Dufraisse, Poulidor, et bien d'autres. En revanche, après l'embellie d'après-guerre, le vélodrome – qui avait reçu le nom d'André Raynaud, décédé



Vélodrome de Limoges :Vigneron entraîné par Dussagne

accidentellement sur la piste d'Anvers en 1937, connaît une activité déclinante. 1957, c'est le dernier Paris-Limoges qui voit la fin de cet équipement.

À partir de 1955, c'est la vogue des critériums souvent évoqués dans cet abécédaire. Ces courses de tous niveaux ont un grand succès, confirmant la popularité de ce sport. 1968 voit la naissance du Tour du Limousin.

1975-1995 constitue la période faste pour le cyclisme régional. Après bien des noms réputés, ce sera au tour de Luc Leblanc de briller : il est sacré champion du monde pro en 1994. Pourtant, le visage du cyclisme change radicalement. Les « petites courses » disparaissent, devenues difficiles à organiser du fait de la circulation automobile envahissante. Depuis, cette évolution se poursuit. Difficultés administratives, coûts d'organisation, désaffection du public, n'incitent pas les organisateurs à maintenir leurs épreuves. La révélation publique du dopage porte un coup très dur au prestige du sport cycliste qui voit sa place dans les médias décroître. Devenu de plus en plus technique et exigeant, il perd son caractère originel d'aventure.

Jean François Pressicaud





Actualité de la Commune de Paris

L'association « Les Amies et Amis de la Commune de Paris – 1871, comité local de la Creuse » a fait réaliser, par souscription, une composition originale intitulée « es jorn » (c'est le jour). Elle est l'oeuvre de David Czerkmany (artiste plasticien, historien de l'art et écrivain) et de Françoise Vernaudon (lissière). L'oeuvre sera présentée au public du 22 au 24 mai à la salle des fêtes de Nouzerine (après-midi). Pour 2021, cette même association prévoit (sous réserves de l'évolution des mesures sanitaires) de présenter sur une semaine dans trois villes de Creuse, une exposition artistique, une exposition historique, un spectacle (« Le temps des cerises » de la compagnie La Java des mots), des lectures, la présentation de la fameuse tapisserie et la projection du film de Peter Watkins La Commune (Paris 1871). Contact: 1871commune23@gmail.com

À signaler que le 17 août la Commune sera évoquée dans le cadre des « Écrits d'août » d'Eymoutiers avec des conférences-débats sur Jules Vallès et sa secrétaire Séverine, sur les Limousins dans les Communes (incluant celle de Limoges), avec l'historien Julien Chuzeville, auteur de Léo Frankel, un communard sans frontières. Il évoquera également la place de la Commune dans les publications du « Maitron », le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Et le soir un spectacle évoquera l'anarchiste Marius Jacob.

06 23 14 97 67 ou 06 87 53 69 28.

Eau: une consultation publique est en cours

Les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) sont les documents de planification dans le domaine de l'eau qui définissent, pour chaque bassin, les orientations pour garantir une gestion visant à assurer la préservation des milieux aquatiques et la satisfaction des différents

usagers de l'eau ; les objectifs de qualité et de quantité à atteindre pour chaque cours d'eau et plan d'eau ; les dispositions nécessaires pour prévenir toute détérioration et assurer l'amélioration de l'état des eaux et des milieux aquatiques. Et ceci pour une période de 6 ans. Ces SDAGE viennent d'être révisés et les projets de SDAGE 2022-2027 ont été votés par les Comités de Bassin. Dans le bassin Adour-Garonne, les associations de protection de la nature ont du reste voté contre un projet qu'elles ne jugeaient pas à la hauteur des enjeux. Avant d'être adoptés, ces SDAGE font l'objet d'une consultation auprès des partenaires institutionnels mais aussi auprès du grand public. Chacun peut donc s'exprimer à propos des orientations proposées et des actions qui en découlent (ce que l'on appelle le Programme de Mesures, PDM pour les intimes). Pour le SDAGE Loire-Bretagne (bassin de la Vienne), la consultation est ouverte depuis le 15 février et se poursuit jusqu'au 15 août. Les liens vers les documents à commenter (SDAGE + PDM) sont disponibles sur le site de la consultation (https://s.42l.fr/pem9dEq6). La difficulté c'est qu'il s'agit de deux documents qui approchent le millier de pages, très techniques, et que se faire une idée demande déjà pas mal de travail. Le mieux est donc de s'y atteler à plusieurs et surtout de se rapprocher des associations représentées au Comité de Bassin pour profiter de la façon dont elles ont elles-mêmes débroussaillé le sujet. Une question qui pourra être traitée lors de la Fête de l'eau initiée par le Syndicat de la Montagne limousine, du 31 mai au 12 juin.

Une Calandreta sur la Montagne limousine

Une vingtaine de parents vivant à Peyrelevade, Tarnac, Faux-la-Montagne et Rempnat recherchent des locaux pour créer une école « Calandreta » (petite alouette en occitan). Ces écoles associatives laïques immersives en occitan, qui font partie de la confédération des Calandreta, contractualisent avec l'Éducation nationale, notamment pour la prise en charge des salaires des enseignant.e.s. Toutes adoptent la pédagogie institutionnelle et les techniques Freinet. Une classe unique maternelle et élémentaire pourrait ouvrir dès la rentrée de septembre dans une commune qui voudra bien accueillir le projet! Que vous soyez parent intéressé.e par la langue occitane et les pédagogies coopératives, que vous souhaitiez enseigner en occitan et/ou que vous ayez des locaux à prêter à la future Calandreta Montanhiera, vous pouvez contacter les personnes à l'origine de ce projet en écrivant à education-plateau@ilico.org En savoir plus sur les Calandreta: https://vimeo.com/383700822/149b7e7077 En savoir plus sur l'occitan limousin: http://ieo-lemosin.org/historique?lang=fr



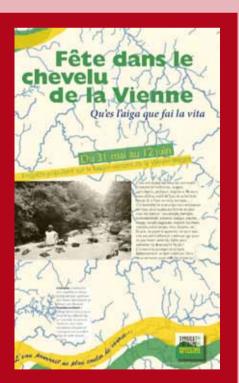
Covid et vacances en Creuse

Si vous avez été extrêmement attentif, autour de mi-avril, vous avez peut-être appris que ça y était : la Creuse rejoignait le lot commun des ravages de la covid. Pour un peu on nous faisait le coup d'un variant creusois! Nous avons eu droit à un reportage dans C'est dans l'air. Aucun chiffre brut bien entendu n'était indiqué : annoncer gravement 10 ou 15 contaminations de plus par jour et 1 mort dans la semaine aurait paru un peu ridicule. Donc, pour une fois, on s'en tient au taux d'incidence : de 52 en mars il a bondi à 230 mi-avril. Nous sommes 115 000 Creusois et Creusoises, ce qui représente donc 150 cas supplémentaires. En fait, deux foyers de contaminations, immédiatement identifiés et circonscrits : pas si compliqué ici de limiter rapidement les dégâts. Le taux d'incidence étant aussitôt repassé sous les 150, la Creuse a donc disparu des radars médiatiques. On n'en parlait plus que dans le métro parisien où le lac de Vassivière et le plateau de Millevaches étaient convoqués pour donner au Parisien masqué le goût du bon air que nous pouvons respirer ici tout au long de l'année...

Informer c'est respecter la démocratie et les citoyens

« Le paysage n'est pas à vendre » : sous ce slogan le tout nouveau site des opposants à l'éolien industriel en Creuse vient de voir le jour (https://eoliennes23.fr). Ses objectifs : informer sur l'actualité locale sur les éoliennes ; mettre en avant les groupements et les initiatives locales ; promouvoir la défense des territoires et des paysages contre les éoliennes. Un des intérêts du site est qu'il informe sur les enquêtes d'utilité publique en cours sur le département et indique comment pouvoir y contribuer. Il fait également appel à tous pour que chacun puisse lui fournir des informations. C'est en effet une des habitudes en matière d'éolien que les habitants ne soient pas au courant des conventions signées entre leur commune et un industriel...

C'est ce qui s'est passé à Nedde, en Haute-Vienne. La maire a décidé d'implanter un parc de 7 éoliennes de 180 mètres de haut sur le Puy de Nedde. Une décision engagée en juin 2018 mais restée secrète, dans le silence le plus total. Silence d'autant plus grand que ni les communes avoisinantes, ni la communauté de communes n'ont été prévenues. Un mat de mesure de 100 mètres de haut peut légalement être installé depuis le 22 avril 2021. Quelques habitants ont décidé de réagir. Ils ont commencé par un simple tract reproduisant tout simplement le compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2021 où ce projet éolien a été évoqué... Dans un second tract, ils publient des extraits de la convention de réservation de site pour la réalisation d'études visant à la construction d'un parc éolien qu'ils ont réussi à se procurer non sans difficultés. Ils ont par ailleurs pris conseil auprès d'un avocat spécialiste en environnement. Mais au-delà de la question de l'éolien, ils posent d'abord la question de la démocratie : « Informer c'est respecter la démocratie, informer c'est respecter les citoyens ».



Fête dans le chevelu de la Vienne

Deux semaines d'échanges, de débats, de visites et de randonnées pour mieux comprendre tous les enjeux qui tournent autour de l'eau, en suivant le cours de la Vienne, de ses affluents (La Maulde et la Combade) et tout son chevelu! C'est ce que propose un collectif d'associations dans un programme alléchant et bien rempli que nos abonnés trouveront avec ce numéro. Pour les autres, il faudra aller le chercher sur le site du Syndicat de la Montagne: https://syndicat-montagne.org

IPNS - le journal - n°75 - juin 2021 - **20**